

## CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

Séance publique du 27 octobre 2021 à 18h00 - Réunion mixte (physique et virtuelle)  
Openbare zitting van 27 oktober 2021 te 18u00 - Gemengde vergadering (fysiek en virtueel)

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

J'ouvre la séance publique.

Bienvenue au conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean de ce jour 27 octobre. Je dois excuser Mme Garcia Fernandez qui est malade. A ma connaissance, je n'ai pas d'autres excusés formels. Ah, Mr Duquesne s'excuse également.

Alors je vous propose, comme de tradition, de commencer par la situation Covid. Alors, situation globale inquiétante au niveau belge, vous l'avez vu. Pourquoi est-ce qu'on prend de nouvelles mesures et singulièrement des mesures qui touchent la Flandre ? Pourquoi est-ce qu'on a de nouveau des voyants rouges ? Parce que sur les 3 dernières semaines, on a un doublement des hospitalisations et on a un changement radical des chiffres et surtout en Flandre avec des temps de doublement de l'infection qui sont de nouveau inquiétants. En fait, la situation à Bruxelles était déjà relativement mauvaise. Ça, vous le savez et change beaucoup moins, ne change pas beaucoup. La situation en Flandre, elle, change beaucoup et elle change très vite et la situation dans les hôpitaux change très vite. C'est ce qui fait qu'on reparle beaucoup Covid. A Bruxelles, on est sur un temps de doublement de l'infection de 16 jours, ce qui n'est pas très bon, mais beaucoup moins grave que ce qui se passe pour l'instant au Limbourg où en cinq jours, le nombre d'infections double. Ça, c'est vraiment le voyant rouge.

Si on regarde la moyenne belge, on est à 529 nouvelles infections pour 100.000 habitants sur les 14 derniers jours. Si on regarde où on en est à Molenbeek, on est à 639, alors 639 pour nous, c'est un chiffre qui est élevé, qui est plus élevé que la moyenne belge, mais qui est bien moins élevé que ce qu'on a déjà connu à d'autres moments. C'est un chiffre qu'on connaît bon an mal an depuis à peu près deux mois. C'est le même genre de chiffres depuis deux mois. Donc, c'est un chiffre élevé. Mais chez nous, on n'observe pas une grande accélération pour l'instant.

C'est difficile à ce stade sur trois semaines d'interpréter de manière très fine ce qui se passe. Alors, par contre, c'est important de faire le topo sur la vaccination. On grignote petit à petit nos % supplémentaires. Chaque % chez nous, c'est à peu près, ça dépend comment on compte 1.000 à 1.300 personnes et en un mois, on gagne des %. On gagne 1% en un mois sur les plus de 65 ans. On est maintenant presque à 80 % des plus de 65 ans vaccinés. C'est vraiment pas mal et on gagne en un mois 2% chez les plus jeunes, donc on est sur les plus de 18 ans avec un taux de vaccinés de 58%. Ça reste inférieur à la moyenne régionale. Ça reste inférieur à la moyenne nationale mais on avance, on avance, on s'accroche et notre centre de vaccination aujourd'hui est victime de son ouverture extrêmement importante et du sans rendez-vous puisque nos équipes sont en train, en fait, de vacciner, pour ainsi dire toute la région. Il y a une difficulté dans le fait qu'un certain nombre d'autres centres ont été fermés. Je m'étais battue, vous vous souvenez, pour que notre centre reste ouvert. Aujourd'hui, notre centre vaccine les Molenbeekois, mais il vaccine aussi un grand nombre d'autres Bruxellois.

Sur une semaine, notre centre a vacciné 4.227 personnes. C'est énorme. C'est vraiment beaucoup. C'est le chiffre le plus élevé qu'on ait eu depuis le début. On était monté à 3.700, si ma mémoire est bonne, cette semaine, ça dépasse tout. Pourquoi, non seulement parce qu'on vaccine de nouvelles personnes, donc on a quand même vacciné entre il y a un mois et maintenant, au moins 1.460 nouveaux Molenbeekois qui n'étaient pas du tout, qui n'avaient pas fini et qui sont tout à fait vaccinés désormais. Mais on vaccine aussi des

troisièmes doses. On vaccine aussi des gens d'ailleurs. Donc, on a dépassé largement les 100.000 doses administrées dans notre centre. C'est évidemment une fierté pour notre centre.

On a aussi continué le travail de décentralisation. Vous savez qu'on avait été pionnier avec l'antenne à la Maison communale, d'abord le jeudi matin, puis jeudi matin et mardi après-midi. On utilise désormais aussi les vaccibus. Ça fait un peu plus d'un mois que nos vaccibus sont là, trois fois par semaine. Avant, c'était sporadique. On a intensifié la communication sur les vaccibus. On a amélioré notre technique pour améliorer, pour amener les gens aux vaccibus et donc, notre dispositif à Molenbeek avec les vaccibus tourne très bien. On a de 65 à 100 personnes vaccinées par vaccibus par 3 heures ou par après-midi, ce qui est au-delà des moyennes régionales dans les vaccibus. Donc, ça marche bien, ça marche bien à l'antenne, ça marche bien au vaccibus, ça marche très, très bien au centre de vaccination, mais on grignote petit à petit les pourcentages de vaccination qui nous manquent.

Alors deux ou trois petites choses supplémentaires, à savoir sur notre situation actuelle. On a pu négocier avec la Cocom d'avoir une équipe de sensibilisation supplémentaire et donc on engage maintenant une équipe de sensibilisation supplémentaire et avec cette équipe, on espère intensifier notre présence encore sur le terrain auprès des associations de première ligne, dans les écoles, auprès de toutes les cibles identifiées pour pouvoir aller faire des actions, encore un peu d'ampleur, mais décentralisées sur le terrain.

Alors on a aussi dû se retourner vers nos seniors parce que je tiens à ce qu'on garde du sans rendez-vous à notre centre de vaccination, sans rendez-vous à notre centre de dépistage. C'est très important pour notre population et en même temps, c'est très difficile à organiser. Donc aujourd'hui, si vous allez au centre de vaccination, la meilleure chose à faire, c'est de prendre rendez-vous. Pour pouvoir garder la ligne sans rendez-vous, il faut que tous ceux qui puissent prendre rendez-vous, prennent rendez-vous en manière telle que la file sans rendez-vous diminue et il y ait le moins de difficultés possible, le moins de troubles possibles et donc que ce qu'on a préparé maintenant, c'est une lettre aux seniors pour leur demander d'aller au centre faire leur troisième dose avec rendez-vous autant que possible parce que sinon, ils sont eux aussi dans la file du sans rendez-vous et ça, c'est assez douloureux pour les seniors. Ce n'est pas gai du tout. Donc, tous les seniors qui peuvent aller avec rendez-vous, il faut vraiment privilégier cette façon de faire.

Voilà, donc, on grignote notre retard en vaccination petit à petit. On se comporte plutôt mieux jusqu'ici, dans ces trois dernières semaines que beaucoup d'autres communes où l'infection reprend très, très, très fort. Dire pourquoi aujourd'hui, c'est compliqué. Je ne m'avancerai pas. Je cherche des explications et sans doute qu'au prochain conseil, je pourrai vous en dire plus par rapport à ça et savoir si cette tendance se confirme ou pas et comment l'analyser finement.

Voilà ce que je voulais vous dire sur le Covid.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, merci Mme la présidente. Je voulais simplement vous demander de nous faire un petit point également sur la situation scolaire, parce que comme j'ai appris que dans plusieurs écoles sur la région de Bruxelles-Capitale et également en périphérie, il y a des classes qui sont fermées parce qu'il y a plus de 2 cas de Covid. Est-ce que nous avons cette situation sur Molenbeek ou pas ? Et comment est-ce que ça se profile pour l'instant ?

**Mme la Présidente :**

Alors c'est arrivé qu'on ait ça. Je vais vous faire un topo tout à l'heure. Je vais aussi vous envoyer ça demain par écrit, mais bien sûr, ça arrive chez nous aussi, évidemment.

## **INTRODUCTION EN URGENCE D'UN POINT (À L'UNANIMITÉ) - INDIENEN IN DRINGENDHEID VAN ÉÉN PUNT (EENPARIG)**

---

*19. Service de l'Economat - Achat de mobilier scolaire - Approbation des conditions et du mode de passation - Modification du cahier des charges et de l'avis de marché. (Complémentaire)*

*Dienst Economaat - Aankoop van schoolmeubilair - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze - Wijziging van het bestek en de aankondiging van de opdracht. (Aanvullend)*

*Khalil Boufraquech entre en séance / treedt in zitting.*

**Mme la Présidente :**

Alors du coup, par contre, on est sur la question d'actualité, j'en ai une seule. Elle est posée par Mr Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la présidente. Donc, effectivement, une petite question d'actualité. La presse du jour, le texte a été établi hier, mais c'était dans la presse ce matin, la presse du jour se fait à nouveau l'écho d'une fusillade avec blessés sur le territoire de notre commune, la quatrième en moins d'un mois, dont trois avec blessés. Heureusement qu'aucun décès n'est intervenu jusqu'à présent. Pouvez-vous, madame la Présidente, en tant que bourgmestre, nous informer des mesures prises afin de sécuriser l'espace public et par là, protéger les citoyens molenbeekoïses ?

Alors, l'article de Sud Info fait aussi allusion à une guerre de territoire est-ce confirmé ? Les bandes sont-elles identifiées ? Le visionnage des caméras de sécurité a-t-il permis d'identifier le ou les auteurs de ces agressions ? En vous remerciant pour les réponses que vous pourrez nous apporter, naturellement sans compromettre l'enquête en cours ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Tout d'abord, je vous remercie pour votre question parce que c'est une situation très préoccupante que nous vivons aujourd'hui. Je dois confirmer les faits dont il a été question en presse. Notre commune a en effet souffert d'une nouvelle fusillade et c'est la quatrième en un mois. Alors évidemment, les enquêtes sont en cours. Ce que je peux vous dire aujourd'hui, dans ce contexte, les enquêtes sont en cours, c'est qu'effectivement, ces diverses fusillades semblent liées à des rivalités ou à des règlements de comptes entre des bandes rivales qui pratiquent le trafic de stupéfiants.

Je pense que vous avez tous pris connaissance de ce que notre région vit une période extrêmement difficile en ce qui concerne le trafic de stupéfiants. D'autres communes ont également connu des fusillades et si, jusqu'à récemment, nos autorités locales, partout à Bruxelles étaient confrontées à un trafic qu'on peut qualifier de quasiment artisanal, aujourd'hui, on est dans une autre catégorie de trafic et donc plus spécifiquement depuis la crise sanitaire. Les phénomènes ont évolué avec plus d'armes présentes, plus de bandits en présence, du recrutement envers des plus jeunes et ceci m'a amenée à être la porte-parole des bourgmestres dans la conférence des bourgmestres vers, la ministre de l'Intérieur.

Le 30 juin dernier, j'ai interpellé au nom des collègues, dans la Conférence des bourgmestres, la ministre Annelies Verlinden sur le trafic de stupéfiants sur le territoire à Bruxelles. Nous avons à ce moment-là demandé de ne pas être délaissé et demandé qu'une opération d'envergure soit menée, comme ça avait été le cas à Anvers. Vous avez vu que ceci a pris place. C'est évidemment une bonne chose, mais pour vous donner un topo de ce qui a été constaté sur notre territoire, les derniers mois et ça va vous donner un éclairage tout à fait puissant sur l'ampleur de la problématique, en 2019, notre police avait confisqué 250.000 euros en lien avec le trafic de stupéfiants. En 2020, nos policiers ont confisqué quasiment 3.000.000 euros. Donc, là-dedans, il y a une énorme prise de plus d'un million mais 3 millions, c'est du jamais vu. Évidemment, il faut s'imaginer que ça veut dire que nos policiers travaillent bien et trouvent. Mais ça veut dire qu'il y a plus d'argent derrière ces trafics. Donc on est dans une autre galaxie de trafics par rapport à ce qu'on connaissait avant et les armes viennent dans cette galaxie de trafic avec beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent. Donc, on doit se poser de manière très, très responsable la question de savoir ce qu'on peut améliorer dans nos dispositifs actuels et quand je dis dispositifs, c'est au niveau local, c'est au niveau régional et c'est au niveau national. C'est probablement aussi du législatif derrière. Donc, il y a vraiment une chaîne à revoir par rapport à la mutation du trafic de stupéfiants qui est à l'œuvre aujourd'hui. Raison pour laquelle j'ai souhaité qu'on travaille à un projet pilote avec le procureur et que dans les travaux avec le procureur sur un projet pilote de prévention, commune, zone de police et procureur, on puisse éclairer aussi éventuellement des demandes à faire au législatif. Ce travail a commencé. On a rencontré le procureur et ses adjoints, dont son adjoint drogue le 6 octobre et le 18, on a fait une deuxième réunion plus technique avec la mise à l'examen de toute une série de propositions qui viennent de la zone de police, qui viennent du préventif en lien avec le parquet pour pouvoir voir ce qui peut être opérationnalisé, ce qui peut changer. Et donc, le travail policier a aussi changé sur le terrain déjà, puisque vous devez savoir que dans les deux cas de fusillade, parce que en fait, c'est deux fois deux, c'est à dire chaque fois, c'était une première fois, une deuxième fois, première fois, deuxième fois, le travail policier a permis d'avoir des indices et de ne pas être dans le vide. Donc le travail policier a été fait et ils sont occupés à continuer sur cette lancée. On n'est pas du tout resté inactifs sur ces deux situations et notre police est fort proactive sur cette situation drogue aujourd'hui. Mais force est de constater que le travail proactif des policiers travaille en profondeur avec le parquet et je vous dis probablement un volet législatif qui vient en marge, il nous reste quand même une très, très grosse problématique, c'est cette fameuse norme KUL. La norme, elle ne correspond pas à la réalité. On n'a pas notre cadre rempli et notre cadre ne suffit pas par rapport à nos besoins et donc, le nouveau chef de corps est en train de faire une vaste réforme dans notre zone de police pour pouvoir remplir un maximum le cadre qui nous est autorisé et la ministre de l'Intérieur a entrepris un travail pour revoir la norme KUL et là, je vais juste vous donner un chiffre, c'est important que vous le sachiez et ceux d'entre vous qui sont au parlement bruxellois, je vois Mr Vancauwenberge qui est au parlement bruxellois, je vois Leila Agic, je vois Jamal Ikazban, vous devez vous rendre compte que notre zone est 5ème en nombre d'habitants. Elle est 70ème en financement par habitant par la norme actuelle. C'est donc une folie qui, évidemment, ne nous rend pas service, ne nous laisse pas de grandes facilités d'intervenir sur le terrain. Donc, en tant que bourgmestre, je dois dire que cette situation est tout à fait intolérable. Nous sommes là, nous sommes plus qu'actifs, mais nous avons besoin d'aide. J'ai appelé à l'aide, j'ai appelé à l'aide. J'ai constaté que mes autres collègues bourgmestres appelaient aussi à l'aide et nous avons fait le relais et donc nous travaillons, ça continue et c'est extrêmement inédit et préoccupant.

Voilà ce que je voulais vous répondre aujourd'hui dans le cadre d'une question d'actualité et je vous remercie encore une fois de l'avoir posée parce que c'est une vraie problématique qui ne touche pas qu'un ou deux quartiers, qui est une problématique qui rend la vie vraiment difficile dans de nombreux quartiers aujourd'hui.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente pour votre réponse complète et je ne peux que me réjouir naturellement que l'on envisage de faire une modification des règles KUL puisque c'est un débat que nous avons également au conseil de police. Et donc ça, c'est une très, très bonne nouvelle pour notre commune, si ça peut effectivement nous permettre d'améliorer le cadre. Merci beaucoup.

**M. la Présidente :**

On fera le mieux possible face à la réalité du terrain.

**1. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation de l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint- Jean, jusqu'au 31 octobre 2021 inclus.**

**Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging van de politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van de zittingen van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek tot en met 31 oktober 2021.**

---

**Mme la Présidente :**

M. De Block, je pense que vous vouliez intervenir sur les deux ordonnances qui concernent la tenue des séances.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, j'ai été étonné que la tenue hybride soit accompagnée par la nécessité de présenter son Covid safe ticket. Je vois que les distances sont respectées. A l'intérieur, les gens qui veulent se déplacer portent le masque, comme c'est normal. On n'est pas dans un événement dancing, ni congrégations avec 300 personnes. Je vois avec toutes les difficultés techniques que ça pose, je trouve bien le côté hybride. Par contre, le CST pour conditions pour pouvoir accéder dans une salle qui, à mon avis, respecte complètement les règles sanitaires, je trouve que c'est exagéré. Voilà, on ne va pas approuver votre ordonnance de police à cause de cela.

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie Mr. De Block. Je vois que ça reste assez compliqué pour vous. Je comprends. Malheureusement, je dois dire que si nous étions tous ici, ce qui serait évidemment possible si on convoque la séance, nous serions plus de 50. Nous serions donc tenus de pratiquer le CST. D'autre part, je vous rappelle que la règle qui vous est proposée ici tient compte de la durée de la réunion et il n'est pas rare d'avoir des conseils de sept heures et dans ces conditions, je peux vous dire que malgré toute ventilation et toutes précautions, nous ne pouvons pas assurer la sécurité de chacun de manière optimale sans CST. C'est ce qui nous pousse à cette règle. Voilà.

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 27 votes positifs, 9 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.*

36 stemmers : 27 positieve stemmen, 9 onthoudingen.

**2. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation de l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint- Jean, du 1 novembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.**

**Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging van de politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van de zittingen van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek van 1 november 2021 tot en met 31 december 2021.**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

**3. Service Prévention - Plan Bruxellois de Prévention et de Proximité 2021 - Convention.**

**Dienst Preventie - Brussels Preventie- en Buurtplan 2021 - Overeenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

C'est un point qui est un point récurrent. Probablement n'amènera pas énormément de débats, mais c'est quand même important que nos citoyens puissent savoir de quoi il s'agit. Il s'agit d'approuver l'arrivée de notre plus grand subside en prévention qui nous vient de la Région et qui est le subside du Plan local de prévention et de proximité. C'est un subside qui vaut 2.700.000 euros à peu près et ce subside nous sert à payer principalement nos gardiens de la paix, mais aussi nos travailleurs sociaux de rue à Move, la cellule radicalisation violente, la coordination de la prévention, le bus de Dunes, le médibus de Dunes et nos participations au Forum européen en prévention sécurité et au Forum belge Prévention sécurité. Voilà, je ne sais pas si certains conseillers veulent intervenir sur le subside de base de la prévention.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Merci madame la présidente. Je vois qu'on est en train d'élaborer un plan pour la période 2022/2024. On parle d'un diagnostic, et ce, pour le 30 octobre. Le diagnostic est important. Je ne sais pas où vous en êtes maintenant dans ce diagnostic parce que l'on en a déjà parlé. Monsieur Eylenbosch a déjà évoqué un point et donc c'est un problème réel dans la commune qui a l'air de s'aggraver. Je regrette un peu qu'on ne prévoit pas un point pour en débattre parce que faire un bon diagnostic, c'est très important pour trouver des solutions et tout le monde sait que ce n'est pas une question simple. Donc, je proposerai de prévoir un moment où on puisse en débattre.

**M. la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Merci madame la présidente. Déjà, je me réjouis évidemment que cette somme soit allouée à la prévention de manière systématique depuis de nombreuses années et que ce

fameux plan de prévention et de sécurité commence à s'étoffer d'année en année, mais je pense qu'il est aussi également l'heure de rassurer, entre guillemets, tous ces intervenants de la prévention. Je pense aux gardiens de la paix et tout un tas d'autres services qui permettent justement d'éviter le pire sur le terrain et grosso modo, de manière générale, ce qui me revient du terrain, c'est le caractère précaire de cette subvention de manière systématique, concernant les salaires des gardiens de la paix.

J'ai cru comprendre qu'il y avait certains gardiens de la paix notamment, qui avaient, qui étaient sous fond propre, d'autres non et ma question c'est pourrions-nous, à travers vos lumières, rassurer nos gardiens de la paix et tous ces membres, ces éminents membres du Service de prévention de notre commune, quant à l'importance de leur fonction et que, de manière générale, ils n'ont pas à s'inquiéter pour leur job, que ce soit dans un proche avenir ou dans un avenir lointain. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous les deux. Alors tout d'abord, monsieur Vancauwenberge, je pense que votre idée est excellente. On pourrait faire une commission réunie là-dessus. C'est une très, très bonne idée. Faisons ça. Monsieur Hildgen, organisons une commission réunie là-dessus. C'est une excellente idée.

Monsieur Ben Salah, par contre, là, je vous avoue, donc on parle de dizaines de personnes. La plupart sont des personnes qui ont un emploi tout à fait stable, nos gardiens et effectivement, on a quelques unités qui tournent, qui sont moins stables et qui sont liées à des plans jeunes, à des insertions premier emploi, à des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle. C'est vrai, quelques unités et là, je dirais qu'on suit les réglementations habituelles en la matière et donc, on peut regretter, vous et moi ici, que le ministre régional en charge ne change pas la donne sur ce qui concerne la mise à l'emploi sous forme, que ce soit PTP, 1ère embauche, etc., mais c'est le cadre dans lequel ça se passe actuellement et je le répète, ça concerne qu'un très petit nombre de personnes. Donc je ne pense pas qu'il y ait de grandes inquiétudes. Mais c'est vrai qu'il y a des gens qui sont engagés pour un an, parfois pour deux ans, et qui ensuite parce que c'est leur premier emploi dans le cadre de ces contrats tout à fait spécifiques qui dépendent d'un ministre que vous connaissez bien puisqu'il est de votre formation politique, bien ils doivent quitter et ils doivent aller ensuite sur le marché de l'emploi classique parce que nous ne sommes plus subventionnés pour ce type de prise en charge. Je ne peux que le regretter comme vous, mais je n'ai pas la possibilité de les stabiliser aujourd'hui davantage.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie pour votre réponse. Entendons-nous bien, il s'agit de la profession qui a été, entre guillemets, reconnue et qui devient de plus en plus professionnelle. Ça devient des experts, d'une certaine manière, du terrain. Il y a un moment, effectivement, et j'en appelle également par le biais, moi, j'ai aucun souci et je pense qu'il y a un moment, même si on fait partie de la même famille politique, tirer d'une certaine manière un petit peu la sonnette d'alarme pour pouvoir faire en sorte que ce ne soit plus forcément des métiers précaires, des contrats précaires et donc là, je fais appel à la bourgmestre pour ne pas hésiter à interpeller également le ministre de l'Emploi pour pouvoir à faire en sorte de pouvoir apporter une solution également à ces contrats précaires pour une fonction qui, je le rappelle, que ce soit après le Covid pendant le Covid ou avant le Covid, une fonction indispensable qui nous a permis évidemment de pouvoir déjà relayer un nombre d'informations considérable aux citoyens, mais par la même occasion, apporter des solutions pour pouvoir permettre in fine d'éviter de se retrouver dans des situations beaucoup plus compliquées. Je vous remercie

**Mme la Présidente :**

Je vous en prie, n'hésitez pas à faire preuve de conviction auprès de votre ministre.

*Le Conseil approuve le point.*

*Une section réunie sera organisée sur cette matière.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*Over dit onderwerp zal een verenigde sectie worden georganiseerd.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**4. GRH - Règlement de travail - Congés, absences et temps de travail - Congé de deuil - Modification.**

**HRM - Arbeidsreglement - Verlof, afwezigheden en arbeidstijd - Rouwverlof - Wijziging.**

---

**Mme la Présidente :**

C'est un point qui a été soumis à la négociation syndicale et qui nous permet de nous mettre en ordre avec la réglementation en ce qui concerne les congés, les absences et le temps de travail et le congé de deuil. Voilà, c'est une mise en ordre par rapport aux dernières modifications en la matière, faites aux autres niveaux de pouvoir et validées par nos syndicats. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ? OK, je vous remercie.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 36 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**5. Enseignement francophone - Règlement de travail cadre - Enseignement fondamental ordinaire - Mise à jour imposée par la circulaire 7964 du 12 février 2021. Franstalige onderwijs - Arbeidsreglement - Gewoon basisonderwijs - Actualisering van de circulaire 7964 van 12 februari 2021.**

---

**Mme la Présidente :**

Ici, il s'agit du règlement de travail cadre pour le personnel enseignant et donc, c'est le règlement général approuvé par les syndicats et qui donne lieu ensuite à la déclinaison dans chacune des écoles avec 16 règlements de travail. Et c'est le même règlement que les années précédentes, validé par nos syndicats et qui permet d'organiser le travail dans nos écoles. Je ne sais pas si quelqu'un veut intervenir sur ce sujet. Je vous remercie alors.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 36 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**6. Propriétés communales - Nouvelle Loi communale articles 234 § 2 et 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins. Gemeentelijke Eigendommen - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 § 2 & 3 - Overheidsopdrachten - Kennisgeving van de besluiten van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Je trouve que le point pose question. Je vois dans les contrats négociés qui sont conclus qu'il y a notamment location, montage et démontage des illuminations de fin d'année au Karreveld pour 120.000 euros. Alors bon, je ne suis pas contre qu'on fasse des choses comme ça, mais 120.000 euros, ça me paraît quand même une somme importante, surtout qu'un peu plus loin, on va voir que pour Move, par exemple, on demande qu'ils remboursent 42.000 euros alors que c'est je pense qu'il faut investir dans la jeunesse et que ça a priorité sur des guirlandes, etc. Donc nous, on va s'abstenir sur ce point-là parce que ça nous pose question.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

Merci beaucoup. Ma question était aussi par rapport à ce point-là, mais simplement est-ce qu'on ne pouvait pas prévoir ça à l'avance plutôt que de devoir le financer par emprunt ? Comment se fait-il ? On n'a pas prévu Noël, cette année ?

**Mme la Présidente :**

En fait, je vais dire deux choses et puis, si monsieur Van Damme veut ajouter, c'est lui qui est titulaire de ces points, tout simplement, d'abord qu'ici, on vous communique des décisions du Collège qui concernent les marchés publics et donc, les points, en fait, ont déjà été approuvés par ailleurs et deuxièmement, financer par emprunt ne signifie pas que ça n'a pas été planifié, signifie uniquement que l'on n'a pas de moyens de le financer autrement.

Pour terminer, je suis assez choquée personnellement de ce qu'on puisse se dire qu'on ne va pas investir dans des illuminations de fin d'année, quels qu'en soient les motifs. Je crois que c'est quelque chose de très important pour notre commune et pour nos citoyens. Moi, j'ai entendu très souvent des quartiers qui réclamaient encore plus d'illuminations de fin d'année. C'est un moment particulier. C'est un moment festif et notre population a le droit d'avoir comme les autres de belles illuminations de fin d'année. Donc je pense que c'est un mauvais débat qu'on lancerait là. Je crois que mettre en balance avec autre chose nos illuminations de fin d'année, n'est pas très sage.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. Juste pour info, le montant est un peu à peu près le même montant depuis des années. Donc, il a été approuvé toutes les années précédentes et donc, en fait, il n'y a pas grand-chose au niveau financier qui change. La seule chose qui change, c'est que nous avons décidé de passer en leasing plutôt que dans l'achat parce que l'achat inclut le maintien et le stockage et donc, ça coûte aussi parce que nous devons louer un endroit pour stocker et donc on épargne cet endroit pour stocker et on utilise cet argent pour investir le même montant qu'avant dans les illuminations, mais donc de facto un peu plus parce qu'on ne doit plus payer le loyer de stockage. Ça se fait depuis 20, 30 ans comme ça. Donc si vous ne voulez plus d'illuminations de fin d'année, monsieur, alors vous votez, « contre ». C'est votre droit, évidemment.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

Je veux simplement dire que je soutiens énormément l'idée d'illuminer la commune. Je pense que surtout en ces moments-ci, où les personnes souffrent et ont souffert de solitude et de morosité, il est plus qu'important d'illuminer. C'était juste sur le principe. C'était de savoir si tout était prévu, quelque chose en plus que l'on faisait d'habitude, mais certainement illuminer et encore d'avantage la commune, c'est une excellente idée, bien sûr.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, madame.

Madame Evraud, je suis désolée. Il faut vous inscrire au début du point si vous voulez intervenir. Je vois votre enthousiasme, mais je ne peux pas parce que si je commence comme ça, on ne finit jamais la séance, vous savez. J'ai le règlement d'ordre intérieur et j'en suis la gardienne, désolée.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**7. Propriétés communales - Marché de travaux relatif à la rénovation de deux duplex à Place Communale 30 - Modification des documents du marché.  
Gemeentelijke eigendommen - Opdracht voor werken met betrekking tot de Renovatie van twee duplexen op Gemeenteplaats 30 - Wijziging van de opdrachtdocumenten.**

---

**Mme la Présidente :**

Quelqu'un souhaite prendre la parole, non, d'accord, on passe au point suivant.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 35 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 35 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**8. Département Infrastructures et du Développement Urbain - Plan d'Urgence Logement (PUL) - Appel à projet « Soutien à l'acquisition et/ou rénovation de biens immeubles par les Communes et CPAS » - Acquisition du bien sis rue Tazieaux 39 à 1080 Molenbeek.**

**Departement Infrastructuur & Stedelijke Ontwikkeling - Noodplan voor Huisvesting (NPH) - Projectoproep "Steun voor de verwerving en/of renovatie van vastgoed door de gemeenten en OCMW's" - Aankoop van het onroerend goed gelegen Tazieauxstraat 39 te 1080 Molenbeek.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors c'est un point très important, à mon avis pour nous. Vous savez que notre ministre du Logement, Nawal Benamou, a lancé un plan d'urgence logement. Dans ce plan d'urgence logement, elle débloque du financement pour pouvoir aller acheter des immeubles

qui sont aujourd'hui des immeubles privés et les transformer dans du logement public et singulièrement du logement public accessible avec des finances peu élevées et donc, nous propose un projet en dernière minute puisqu'il y a un appel en dernière minute pour déjà une phase du plan d'urgence logement cette année et nous proposons de tenter d'acquérir le bien qui est rue Tasiaux 39. C'est un très grand immeuble avec six très grands appartements et des places de parking qui est actuellement en vente pour 2.100.000 euros. Donc, je vous demande le soutien pour pouvoir entrer cette demande d'intégrer ce projet avec six très grands appartements dans le plan d'urgence logement de la ministre Nawal Benamou.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Oui, c'est évidemment une bonne chose que l'on augmente les logements sociaux qui manquent cruellement et donc le PTB va soutenir le point, bien sûr, mais j'avais une petite question. Il est mis dans le texte pour faire des logements sociaux et assimilés. Qu'est-ce qu'on entend par assimilés ?

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. Vancauwenberge.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Très brièvement Madame la Présidente. Il s'agit de savoir si la Commune va allouer un montant pour d'une certaine manière, participer à cet effort ou non. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci madame la présidente.

Très belle initiative, mais j'ai quand même une petite remarque. Donc vous avez choisi d'acquérir un bien de 6 appartements et 44, je dis bien 44 places de parking alors que vous pouvez choisir et identifier d'autres biens avec un nombre de logements plus élevé que 6 qui pourront bénéficier d'une rénovation ou même d'une nouvelle construction. Donc, je pense que le choix n'est pas bon et qu'il pourrait exister d'autres biens ou d'autres terrains qui pouvaient rentrer dans cet appel à projets ? En tout cas, c'est une très initiative qu'on encourage, pour avoir plus de logements sociaux sur notre territoire.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui. Merci beaucoup. Merci pour ces compliments.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Oui, je trouve que c'est une belle opération, une bonne proposition. Je ne savais pas que ce bâtiment était à vendre. Je ne sais pas si tout le monde visualise un petit peu, mais c'est un énorme bâtiment très impressionnant et j'espère que la Commune pourra l'acheter

puisqu'ici, on n'est pas encore certain de l'acquérir. On donne l'autorisation au collègue. Donc moi, je croise les doigts et on ne va pas trop en parler pour que la commune puisse l'acheter parce que si on fait trop de publicité maintenant, on risque d'avoir des prix qui montent, mais je trouve que c'est une très belle opération. C'est un bâtiment qui a un certain cachet historique et si je ne me trompe pas, un peu plus loin, on a la cellule « logements » de la Commune, pourquoi pas ? C'est très intéressant, c'est une belle proposition et bonne chance, en tout cas pour l'acquisition.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Mahy pour les questions plus logement et moi, peut-être sur le choix, si jamais, j'interviendrai aussi. Allez-y monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Vous vous demandiez ce que voulait dire le terme assimilé, si j'ai bien compris. Donc ce sont des logements qui correspondent aux seuils en dessous desquels les personnes peuvent être locataire d'un logement social, notamment les logements et les agences immobilières sociales. Je pense que c'est ce que vous souhaitiez comprendre.

**Mme la Présidente :**

Alors sur la manière dont on a choisi ce bien, monsieur Hamzaoui, on a été tenu par l'urgence et on a recherché sur le marché privé avec les moteurs de recherche assez classiques du marché privé, un bien qui pouvait avoir de l'intérêt. On n'a pas pris un tout petit bien évidemment. On a essayé de viser quelque chose qui pouvait, au niveau des montants, avoir un sens dans le PUL et dans les montants proposés par la Région. On espère qu'on pourra être suivis par la Région et qu'on pourra acquérir ce très grand bâtiment. Autrement dit, il n'y en a pas d'autres qui auraient moyen de nous donner moins cher six grands appartements aujourd'hui.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 35 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 35 positieve stemmen, 1 onthouding.*

## **9. Département Infrastructures et Développement Urbain - Programme triennal d'investissement 2019-2021 - Octroi de subsides par la Région de Bruxelles-Capitale - Proposition de projets à réaliser - Modification.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Driejarig investeringsprogramma 2019-2021 - Toekenning van subsidies door het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Voorstel van te realiseren projecten - Wijziging.**

---

**Mme la Présidente :**

C'est un point important sur le programme triennal d'investissement 2019-2021 et donc il s'agit de nouveau de subsides de la Région pour des initiatives que nous prenons au niveau communal. Nous vous demandons le soutien pour des modifications de projets. Donc, il y avait une série de projets qui avait été prévus au départ et donc nous voulons en modifier une partie et nous sommes maintenant avec des projets qui seraient constitués du réaménagement de la rue de l'Indépendance, du réaménagement de la rue Jean-Baptiste Decock. On en a déjà parlé plusieurs fois. Un projet important qui concerne la toiture de l'école 13, un autre projet école qui est l'isolation, la ventilation et le chauffage de la school 1 et puis encore d'autres réaménagements de rues. Un réaménagement à Charles Beudin/

Henri Nogent, un ré asphaltage à la rue du Paruck et un ré asphaltage à la rue des Campanules, le tout pour 2.300.000 euros.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Je trouve évidemment que c'est très chouette pour toutes les rues qui vont être refaites et pour tous les aménagements. Je suis triste pour la rue Osseghem. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Attendez parce que je pense que là, c'est important qu'on entende tout le monde, parce que je crois que vous concluez un peu vite.

Je donne la parole à monsieur Taelemans.

**M. Taelemans :**

Bonsoir à tous. Oui c'est sur le même sujet, la rue Osseghem. Personnellement, j'y habite et ça fait déjà quelques années qu'on nous promet un nouvel asphaltage et de nouveaux trottoirs alors qu'on refait des rues comme la rue du Serpolet qui fait à tout casser 70 mètres, alors qu'ici, le premier tronçon fait 200 mètres et il y a 150 fois plus de trous qu'à la rue du Serpolet. Alors ça fait juste avant les élections déjà, j'avais rentré un dossier. On a répondu que ça allait s'arranger, qu'on allait d'abord refaire des égouts, mais maintenant, ça commence à faire long. Alors j'espère que ce subside subsistera et que ça rentrera en ligne de compte parce que rue Osseghem, c'est vraiment triste. Il y a beaucoup de passage et il y a de temps en temps des accidents avec des trottinettes et autres vélos parce que les trous sont énormes. On les rebouche avec des morceaux d'asphalte, mais ce n'est pas ça qu'il faut faire. Ce sont des plâtres pour des jambes de bois.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Taelemans, mais je pense que c'est le bon moment d'écouter l'échevin des Travaux publics parce que, un peu comme on le disait tout à l'heure sur les emprunts, il y a une forme de jonglerie à avoir entre nos différentes sources de financement pour pouvoir mener à bien un maximum de projets et je pense que, du coup, l'échevin des Travaux, Jef Van Damme, va pouvoir vous rassurer.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Jef Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Il faut savoir qu'ici, il s'agit de subventions qui doivent être dépensées avant la fin de l'année ou au mois où nous devons adjudger le marché avant la fin de l'année et donc, les modifications qu'on apporte ici concernent surtout, on va dire, que ce sont des décisions administratives de financement parce que nous, évidemment, nous finançons d'une part des aménagements sur base de subsides régionaux, mais d'autre part aussi sur nos fonds propres. Ce que nous faisons ici, c'est juste modifier la façon de financer, pas enlever des projets en soi, par exemple pour la rue Osseghem nous continuons nos efforts pour la réaménager. On va la réaménager. Cependant, nous n'arriverons plus à lancer les travaux avant la fin de cette année et donc c'est normal parce que nous n'avons pas encore un permis d'urbanisme et donc nous disons juste que nous allons plus pouvoir le financer sur base de ce subside avant fin 2021 puisque nous approchons déjà de 2022. Mais nous allons évidemment refaire, comme c'est prévu, la rue Osseghem dans les années à venir,

probablement financée soit par des fonds communaux, soit par des fonds régionaux prévus dans le nouveau triennal 2022-2024 qui va démarrer l'année prochaine. Vous pouvez vraiment en être sûrs. Nous avons déjà entamé les études pour la rue Osseghem. En effet, il y a eu les travaux d'égouttage qui ont ralenti le tout parce qu'ils doivent d'abord être terminés avant qu'on puisse passer au réaménagement et nous sommes tous convaincus que cette rue Osseghem va être une priorité absolue parce qu'elle est vraiment dans un mauvais état et donc nous nous engageons à la refaire comme prévu.

**Mme la Présidente :**

Voilà, j'espère qu'on a pu vous rassurer par rapport à l'avenir.

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**10. Département Infrastructures et Développement Urbain - Politique de la Ville 2017-2020 - Réaménagement du parc Menin-Etangs Noirs - Droit de superficie pour une cabine haute tension Sibelga - Approbation du projet de convention.  
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsbeleid 2017-2020 - Herontwikkeling van het Menen-Zwarte Vijverspark - Opstalrecht voor een Sibelga-hoogspanningscabine - Goedkeuring van de ontwerpovereenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit du réaménagement du parc Menin-Etangs Noirs et plus particulièrement de l'opérationnalisation d'une décision qu'on a déjà prise en conseil qui est le fait de donner le droit de superficie pour une cabine haute tension à Sibelga. Je pense que c'est technique. Je suppose qu'il n'y a pas de conseiller qui veut intervenir là-dessus

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**11. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de quartier durable Petite Senne - Occupation temporaire du bien sis quai de l'Industrie 75 - Avenant à la convention.  
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam wijkcontract Zinneke - Tijdelijk gebruik van het goed gelegen te Nijverheidskaai 75 - Aansluiting bij de overeenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

On est dans la suite de quelque chose qu'on a déjà discuté plusieurs fois. Vous savez qu'on a un bien que de l'Industrie 75 qui n'est pas dans un état fantastique et qui est occupé pour l'instant par une ASBL qui s'appelle Dak. On avait retiré le droit à cette ASBL d'occuper le rez-de-chaussée parce que durant la première vague Covid, ils avaient organisé des fêtes, là, qui n'étaient pas très judicieuses. Aujourd'hui, force est de constater qu'on ne sait pas utiliser de manière très satisfaisante ce rez-de-chaussée nous-mêmes et qu'ils nous donnent de nouveaux engagements pour pouvoir l'utiliser.

Alors ici, on vient avec une convention qui autorise, qui l'utilise et avec une possibilité de mettre fin à cette convention très rapidement, si jamais Dak ne la respectait pas,

puisque l'on a un délai de préavis de 1 mois. Je pense que c'est une bonne gestion. Est-ce que quelqu'un veut intervenir sur ce point ?

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**12. Département Infrastructures et Développement Urbain - Deuxième modification du programme du Contrat de Rénovation Urbaine (CRU) 3 « Gare de l'Ouest » - Avenant à la convention de subvention.**

**Departement Infrastructuur & Stedelijke Ontwikkeling - Tweede wijziging van het programma van het Stadsvernieuwingscontract (SVC) 3 « Weststation » - Aanhangsel bij de subsidieovereenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

C'est un point extrêmement important où je vais donner la parole à Jef Van Damme, qui est l'artisan de ce qu'on fait ici. Nous allons être capables de rénover la place Beekkant, ce qui n'est pas rien.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Jef Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Merci madame la bourgmestre. Oui, en effet, c'est un dossier assez important dont nous avons déjà débattu lors de conseils précédents. Donc, ce point a l'air un peu technique, mais en fait, il est assez important dans le sens où la Région a décidé de changer son contrat de rénovation urbaine Gare de l'Ouest, dans le sens que nous avons proposé, c'est à dire en nous donnant un montant important, c'est à dire 2.300.000 euros pour pouvoir aménager la place Beekkant. Normalement, dans la première version du contrat de rénovation urbaine qui a été approuvée il y a quelques années déjà, cette option n'était pas prévue. Cependant, nous avons pu convaincre la Région de rediriger une partie des fonds prévus pour l'entièreté de ce contrat vers Molenbeek et plus concrètement, vers l'aménagement complet de la place Beekkant et pour financer cela, nous ne devrions pas faire appel aux fonds communaux, mais nous allons avoir un subside important de la Région et donc nous sommes évidemment très fiers de pouvoir faire cette modification budgétaire qui va tout à fait dans notre sens et qui nous permettra d'avoir une belle place, j'espère d'ici trois ans.

**Mme la Présidente :**

Merci et bravo pour la négociation.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci, mais d'abord, je me réjouis de voir qu'on va enfin pouvoir avancer dans la rénovation, l'aménagement, ce n'est pas qu'une rénovation, c'est l'aménagement d'une vraie place à cet endroit-là. S'il y a bien un endroit à Molenbeek qui méritait vraiment qu'on s'y attarde énormément, c'est celui-là, puisqu'en plus, il y a une densité de population importante qui change, qui a changé. Il y a beaucoup plus de population jeune par rapport à il y a quelques années. Ce n'était pas le cas il y a 20 ans, il y a 30 ans. Donc moi, je me réjouis de voir qu'on va rénover cette place. Je suppose qu'ici, on est dans les étapes préalables, mais je suppose qu'on va se concerter un maximum avec les gens du quartier,

avec les acteurs et les habitants pour avoir le résultat le meilleur possible. Moi, je voulais savoir parce qu'évidemment, il y a un enjeu d'embellissement. Il y a un enjeu de sécurité également parce que on a toujours eu à cet endroit-là quelques difficultés. Il y a cette entrée et sortie du métro. Il y a à l'arrière l'accès à la passerelle qui devrait normalement être rénovée, enfin, j'espère rapidement. Est-ce ce qu'il y a encore prévu quelque chose au niveau du passage à l'arrière ?

Je sais que ça ne concerne pas directement la place. C'est formidable. Je donne 10/10. J'espère que la passerelle va se faire en même temps qu'on ne vienne pas refaire un chantier quand on aura fini la place, mais je me demande est-ce qu'il y a toujours dans les plans l'ouverture qui était prévue du côté place de l'Ouest ? C'est comme ça qu'on l'appelle de l'autre côté, Vandenspeereboom, c'est place de l'Ouest ? Ça c'est la question que je voulais poser et évidemment, je félicite le collège pour cette belle avancée.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge:**

Oui, c'est évidemment une bonne chose qu'on puisse réaménager la place. Maintenant, je trouve, je ne vois pas grand-chose au niveau de la consultation de la population parce qu'on peut accueillir de très belles choses, mais qui ne sont pas adaptées aux gens. On a déjà des problèmes dans le quartier. Il y a à d'autres endroits, on a fait des réaménagements, mais j'entends beaucoup de critiques, des gens qui n'ont pas été écoutés. On ne les a pas consultés. Je trouve qu'il faudrait éviter de faire la même erreur, et voir notamment que les jeunes, parce qu'on vient de le dire, il y a beaucoup de jeunes beaucoup plus qu'avant puissent aussi s'y retrouver parce que sinon, on aurait encore des problèmes, même sur une belle place. La remarque n'a pas plu à madame la bourgmestre, mais je pense que c'est important.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie. Je suis très heureux d'entendre qu'on avance au niveau de ce projet qui date depuis un certain temps. Je pense qu'il est nécessaire qu'on puisse rallier toute notre force, d'une certaine manière notre force de persuasion quant au changement positif. Moi, la question que je me pose, c'est par la même occasion, est-ce que, comme vous le savez, le quartier Beekkant a eu énormément de soucis, il y a même eu des arrêtés de police qui avait été décrétés par vous-même, madame la bourgmestre et la bourgmestre précédente également et donc, je me questionne quant à l'évaluation de la situation pour pouvoir mettre en avant que ce soit du mobilier urbain ou tout simplement un espace qui permet d'avoir une vue dégagée quant aux services de police ainsi que tout simplement les badauds et les riverains, donc, qui habitent dans le quartier qui, d'une certaine manière, pourraient être associés. J'imagine que ça a été le cas, donc je ne crois pas que je devrais m'inquiéter à ce niveau-là, mais en tous les cas, ce qui est certain, c'est que je pense notamment, par exemple, au conseiller en prévention vol. En matière de mobilier urbain, il ne s'agit pas uniquement d'une fonction qui s'occupe uniquement des appartements et des maisons, mais aussi des espaces urbains et donc, ce sont des questions que je me pose et je souhaite vous les poser à savoir si vous allez faire participer, entre guillemets, tous ces métiers de la prévention pour pouvoir aménager au mieux cet espace. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, tout d'abord Mr. Ikazban, vous avez bonne mémoire. C'est un projet qui a beaucoup de frères et sœurs on va dire, dans le sens où il y en a en effet cet aménagement de la passerelle Beekkant qui est géré par Bruxelles Mobilité, sur laquelle nous n'avons pas d'autorité, mais sur lequel la bourgmestre et moi-même nous avons mis la priorité auprès de Bruxelles Mobilité, auprès de Beliris et nous avons eu la chance d'obtenir un subside important aussi pour faire une nouvelle passerelle qui relie Beekkant avec Vandenpeereboom. C'est plus que nécessaire. Maintenant, le timing de cela, il reste à définir. Plus concrètement, donc, nous espérons que Bruxelles Mobilité va aussi faire des aménagements temporaires qui améliorent déjà le confort maintenant et nous insistons très régulièrement pour ça auprès de la ministre de la Mobilité, première chose.

Deuxième chose, en effet, il y a aussi un lien, comme vous l'avez dit, à prévoir entre la place de l'Ouest et Beekkant, une deuxième passerelle qui était prévue dans le Master Plan. Là, par contre, il n'y a aucun financement prévu pour le moment mais aussi, nous continuerons à insister auprès de la Région pour que cet aménagement puisse se faire.

Troisièmement, oui, lors de l'aménagement de la place Beekkant, nous allons devoir ou nous allons prévoir déjà une ouverture vers le terrain des chemins de fer qui, pour le moment, sont clôturés du reste de la place. Mais donc, ce qu'on appelle dans le jargon l'avant parc sera intégré dans la place Beekkant. Il y aura une partie verdure qui permettra, pas seulement de réaménager la partie minéralisée, mais aussi d'ouverture vers le nouveau parc qui va voir le jour de l'autre côté du chemin de fer, mais qui commencera donc déjà de ce côté du chemin de fer.

La question de monsieur Vancauwenberge moi, je veux bien faire de la participation et on va faire de la participation, je vous l'ai déjà dit, mais faire de la participation, si on n'a pas la certitude de pouvoir aménager, c'est dire aux gens, voilà de créer un rêve qu'on ne peut pas concrétiser. C'est un peu rigoler avec les gens et ça, je ne veux pas faire. Donc, on voulait d'abord sécuriser la certitude de pouvoir faire ces travaux. Évidemment, par après, faire la participation, mais pas inversement, pas faire de la participation, dire qu'il y aura peut-être quelque chose un jour, mais ne pas pouvoir le concrétiser, ça pour moi, c'est la pire des choses. Ici aujourd'hui nous avons maintenant ce soir, nous avons l'argent et nous pouvons lancer la participation et nous allons le faire très bientôt avec tous les acteurs du quartier, évidemment et certainement avec les jeunes.

Alors, monsieur Ben Salah, vous dites que ce projet est dans les cartons depuis quelque temps. Ce n'est pas vrai, c'est un tout nouveau projet. C'est un projet de cette majorité-ci dont nous sommes très fiers et c'est nous qui lançons ce projet. Il n'est pas dans les cartons depuis très longtemps. Il est dans les cartons depuis quelques mois puisque nous l'avons pris en main, parce que nous avons été à la chasse pour trouver les moyens financiers et nous sommes très fiers de pouvoir le lancer aujourd'hui et évidemment, l'étape suivante, c'est d'inclure dans la discussion un nombre important d'acteurs dont, évidemment, la prévention et la police sont des acteurs principaux, parce qu'évidemment, faire une place toute belle, c'est bien, c'est une chose mais il faut surtout que par après elle puisse vivre et qu'elle puisse accueillir les gens et qu'elle puisse continuer à être entretenue, à fonctionner correctement.

**Mme la Présidente :**

Je veux dire quelque chose avant de repasser la parole aux conseillers qui ont toujours le dernier mot dans le conseil communal.

J'ai dit d'emblée que c'était un point important parce que c'est un projet très important et tout à fait nouveau, qui n'avait jamais trouvé d'inscriptions budgétaires qui en trouvent une ce soir, si vous le votez, si vous nous accompagnez et évidemment qu'il faut d'abord avoir le budget avant de pouvoir choisir le projet. On n'a pas encore le projet. On n'a pas encore le début du projet. On doit maintenant s'atteler à créer ce projet et à créer ce projet avec les habitants. À ce sujet, je voulais quand même vous rappeler que même si on est en période Covid encore maintenant et que c'est compliqué, on est en train de mener trois processus qui impliquent largement la participation des citoyens et qui fonctionnent très bien et je vais juste dire un petit mot là-dessus parce que j'entends aujourd'hui des Cassandres et des oiseaux de mauvais augure et je voudrais quand même donner la réalité des faits. Oui, chacun se reconnaîtra.

- Réaménagement du Laekenveld, alors participation citoyenne d'enfer, belle réunion, ça fonctionne bien et le projet définitif est sur les rails.
- Vision Molenbeek 2050, quatre ateliers avec la population. À suivre. Beaucoup d'intérêt. Pas facile à faire. Et il y aura de nouveau certainement quatre ateliers dans les mois qui viennent, qui vont continuer sur Vision Molenbeek 2050, le projet qu'on a de vouloir déjà voir plus loin de ce qu'on veut dans notre Molenbeek.
- Très important, notre contrat de quartier Etangs Noirs, donc on a été chercher ce contrat de quartier deux années de suite. On l'a obtenu et en pleine période Covid, on a organisé la participation, commissions de quartier, assemblées générales de quartiers et ça marche. On a des dizaines de personnes dans nos réunions et qui sont très contentes de nos réunions. Et ça fonctionne.

Moi je voulais apporter ces éléments à votre connaissance puisque j'imagine que certains le savent très bien et d'autres peut-être ne le savent pas.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie madame la présidente. Je remercie l'échevin pour ses lumières quand je parlais de projet d'aménagement de Beekkant. Il ne s'agit pas forcément de ce projet-là, mais le projet de pouvoir réaménager l'emplacement, la place de Beekkant. On en parle depuis un certain nombre d'années, de législature en législature, et j'apprends qu'aujourd'hui, on avance dans ce sens-là. Je suis content. Donc, je ne vais pas aller dans le sens contraire. Par contre, ce que j'entends de la bourgmestre, madame la présidente par la même occasion, c'est tout de même extraordinaire. Vous avez tendance, de manière générale et systématique, à devoir enjoliver tout ce que vous faites. Tout le monde est content, tout le monde est beau, tout va bien, tout fonctionne bien, limite vous pouvez laisser en pilote automatique il n'y a aucun souci, la commune n'ira pas droit dans le mur. Je suis quand même extraordinairement étonné, de manière générale, d'entendre des critiques envers l'opposition et les propositions ou même des remarques de l'opposition. S'il vous plaît, épargnez-nous ça, on a encore quelques années à tirer avec vous. S'il vous plaît, épargnez-nous ça ! Gardez, entre guillemets, le respect que vous accordez à vos membres de la majorité, également à celui de l'opposition. Soyez friendly, comme on dit en anglais, et continuez à aller dans le bon sens. Je suis heureux d'apprendre que le quartier Beekkant va être réaménagé. Je suis heureux que les citoyens vont pouvoir être entendus. Je suis heureux que le service de Prévention va pouvoir être entendu, mais épargnez-nous ça s'il vous plaît. Je sais que c'est difficile pour vous de pouvoir garder le rythme en étant dans la courtoisie si possible. Si vous n'arrivez vraiment pas à le faire, je vous le dis et je vous le

répète, n'hésitez pas à démissionner, laisser quelqu'un qui serait susceptible de garder ses remarques pour lui. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Je me réjouis quand même qu'il y aura des choses qui vont se passer à Beekant. Là n'est pas la question. Maintenant, la consultation populaire, madame la bourgmestre, vous avez vraiment, vraiment, très, très peu d'ambition parce que les ateliers, j'y ai assisté au Karreveld, il y en a d'autres que je sais ou des gens y ont assisté et moi je n'appelle pas ça un très grand succès. Donc, vous manquez d'ambition et j'ai même entendu des gens qui se plaignaient. Donc vous n'avez vraiment pas fait d'efforts non plus pour sensibiliser les gens, pour inviter les gens. Donc, arrêtez votre discours que vous avez tellement fait de choses. Non, ce n'est pas vrai. Et d'ailleurs, à Beekant, on avait déjà parlé de projets et donc la consultation populaire ça venait après un marché public pour trouver des bureaux d'architectes, pour faire des projets. Donc, on va d'abord demander à des bureaux d'architectes de faire des projets et après, on va consulter. Je me demande sur quoi on va consulter.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je vais essayer d'être rapide, mais quand même, quand j'entends mes collègues, je dois quand même rectifier certaines choses. Je les comprends, je ne leur tiens pas rigueur. Ils n'ont jamais été à la gestion dans la gestion d'une commune, donc ils ne savent pas très bien comment ça fonctionne.

Donc simplement ici, on est en train de décider aujourd'hui du type de fondation, de la mise en place de la fondation de la grande maison qu'on veut construire et ici j'ai des collègues qui veulent déjà choisir la couleur des murs et la qualité et la couleur des châssis ? Non ! On se met d'accord sur le fait que à cet endroit-là, on a un espace et on va construire une maison et on se bat pour avoir des moyens financiers. On se bat pour obtenir des moyens financiers. Moi, j'ai été échevin dans cette commune pendant 12 ans. J'ai eu l'honneur d'être échevin dans cette commune pendant 12 ans, vous savez, le projet de la rénovation de la piscine de Molenbeek-Saint-Jean, moi, ça m'a pris 10 ans et on a commencé d'abord à aller chercher de l'argent un peu partout parce que ça coûte rénover une piscine. Ça coûte beaucoup d'argent et on a été chercher un peu partout. Ici, c'est la première pierre, en fait la première approche, la première inscription budgétaire et d'ailleurs le combat n'est pas fini puisqu'il va falloir continuer après à aller demander à tous les niveaux de pouvoir possibles et imaginables de l'argent pour embellir cet espace qui le mérite, qui a toujours été un peu entre les deux Molenbeek, le Molenbeek historique, le Molenbeek résidentiel. Là, vous avez une zone je ne vais pas dire abandonnée, mais qui a toujours été un petit peu oubliée, cachée derrière ces immeubles et le chemin de fer entre les immeubles et chemins de fer. Moi, je trouve que qu'on soit de la majorité ou de l'opposition, on devrait d'abord ce soir se réjouir toutes et tous qu'on avance enfin pour cette partie de la commune qui en a besoin. Et moi, je vais vous dire, je vais vous faire un parallèle, comparaison, parfois, n'est pas raison. C'est comme quand on a décidé d'enfin s'occuper de la zone au-delà du canal à Molenbeek il y a le seul endroit à Molenbeek où vous avez Molenbeek des deux côtés du canal les deux rives, c'est quai de l'Industrie et autres. Quand on a commencé à s'occuper de ce coin-là qui était complètement, complètement abandonné,

certaines d'entre vous étaient déjà là. Eh bien, c'est la même chose ici. Moi, je trouve qu'on devrait vraiment se réjouir. Je voudrais remercier l'échevin pour les réponses qu'il m'a apportées. D'abord, merci Jef de m'avoir rassuré, l'état de ma mémoire est encore bon. En tout cas, ce que je peux dire, c'est que le combat ne fait que commencer et vous pouvez compter sur moi à la Région pour non seulement mettre la pression nécessaire pour que la passerelle Beekkant soit rénovée en même temps que cet espace, parce qu'il faudrait pas qu'on vienne tout rouvrir et vous pouvez compter sur moi aussi pour rappeler cette passerelle, ce lien qu'il faut faire avec la place de l'Ouest, donc de l'autre côté, du côté Molenbeek historique, parce que ça aussi, c'est fondamental, c'est important. Donc, quand la Bourgmestre disait que c'est un projet important, en fait, c'est pour ça que c'est un projet important. Ce n'est pas seulement, on ne va pas juste rénover une place, on va aménager, on va créer un nouvel espace qui n'existait pas.

Je voudrais aussi dire que les collègues qui parlent concertation, ils ont raison. Je l'ai dit au début, mais ici, on est dans le prélude, c'est embryonnaire. Pour l'instant, on est dans la première phase. Evidemment qu'aujourd'hui, à Molenbeek comme partout ailleurs, on ne peut plus rien faire sans une vraie concertation avec les habitants, avec les uns, avec les acteurs importants.

Tout à l'heure, je conclurai là-dessus, j'expliquais qu'il y avait des enjeux de sécurité importants parce que je ne voulais pas trop en dire. Mais évidemment, on sait tous qu'on a eu des difficultés, qu'on a des difficultés et que peut être qu'un aménagement peut permettre parfois de solutionner les problèmes et les difficultés. Mais je pense qu'on a aussi un enjeu fondamental de convivialité, recréer un espace agréable, un espace agréable pour tout un chacun, pour les petits et grands. Et puis, l'autre enjeu qui est important, on n'en a pas parlé, mais on en reparlera certainement plus tard. C'est un enjeu de mobilité, un enjeu de mobilité qui est important parce qu'on a l'entrée et la sortie du métro. On a un terminus de bus. Je ne sais pas s'il y aura encore le terminus de bus et puis, c'est un quartier qui a aussi été beaucoup victime de voitures ventouses. Donc, il faut avoir ça à l'esprit au moment où on va commencer à imaginer l'aménagement avec les habitants.

Donc moi, franchement, je l'ai dit tout à l'heure, bravo ! Dix sur dix et on continue à être vigilants et on continuera à se battre avec vous, en tout cas là où on est. Parce que ce qui est important, c'est qu'on améliore le cadre de vie de nos habitants et on doit tous se réjouir par rapport à ça, qu'on soit de la majorité ou de l'opposition. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ikazban.

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

### **13. Finances - Budget communal 2021 - Modification budgétaire n°04/2021. Financiën - Gemeentelijke begroting 2021 - Begrotingswijziging nr 04/2021.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck, Echevin, pour présenter le point.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Merci Madame la présidente. Donc modification budgétaire n° 04. Je ne vais pas être très long. Au niveau du budget ordinaire, les modifications budgétaires de ce mois d'octobre

sont principalement l'ajustement de crédits, disons, souvent sous-évalués, exemple des frais administratifs. Alors, nous avons quand même des bonnes nouvelles. C'est un subside de la Cocom pour l'occupation de l'hôtel Bellevue pour les sans-abris, de 258.210 euros ainsi que vous savez, quand on a une dotation générale et on a une dotation générale 46 bis qui nous avait un peu diminué. Ici, la bonne nouvelle, c'est qu'ils nous ajoutent quand même pour le budget de 2021, 297.418 euros. Au niveau du budget ordinaire, on n'a pas beaucoup de changements. Mais je cite comme le subside de 68.268 euros pour l'amélioration de la sécurité routière.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Madame la présidente, je vous entends bien, monsieur l'échevin. Néanmoins, quand je fais le total des modifications poste par poste, je me rends compte quand même que c'est une dépense supplémentaire de 1,5 millions donc malgré les quelques petites rentrées supplémentaires que vous avez reçues sur les modifications budgétaires, vous avez quand même un déficit complémentaire de 1,5 million, donc je vous invite à faire le nécessaire que pour essayer de colmater la brèche avant la fin de l'année. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Je remercie le travail qui a été fait par monsieur l'échevin et par son équipe, et aussi certainement par la nouvelle directrice des finances qui a dû reprendre effectivement en 2021 ce dossier et effectivement, a dû déployer beaucoup d'énergie pour pouvoir prendre connaissance de toutes les ficelles de ce métier, surtout dans une commune comme la nôtre. On peut effectivement se féliciter du travail périlleux réalisé dans le contexte actuel, qui engendre de nombreuses modifications budgétaires et régulières liées aux problèmes tels que le centre de vaccination tels que les actions ciblées Covid, tels que les dispenses de taxes qui ont été mises en place. Donc, par ailleurs, effectivement, nous accusons la reprise de Molenbeek Sport, qui n'est pas un petit dossier. Moi je ne peux que me féliciter du travail qui est réalisé. Effectivement, on a des modifications budgétaires au global, mais je crois que dans cette année de Covid, ça a été très, très compliqué pour pouvoir respecter le budget de départ. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

Ma question était concernant la dette, je voulais savoir un peu où en était l'évolution de la dette communale.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Gilles Goris.

Est ce qu'il y a d'autres conseillers qui souhaitent intervenir ?

Moi, je voudrais peut-être quand même ajouter un petit mot, monsieur l'échevin, si vous le permettez, je crois qu'il y a un projet très important dans cette modification budgétaire. Je voudrais vous en parler un instant. On va venir avec un plan hiver et dans ce plan hiver, on a la mobilisation de l'hôtel Bellevue pour les sans-abris et ceci trouve place pour la première fois avec une inscription budgétaire à hauteur de 258.000 euros que vous voyez dans la modification qui est ici. Autrement dit, subside de la Cocom pour pouvoir utiliser notre hôtel Bellevue et avoir un accueil des sans-abris supplémentaire sur notre commune pendant tout l'hiver.

Donc, c'est une entrée de recettes, monsieur Eylenbosch et forcément une sortie pour le projet social et donc, vous ne pouvez pas considérer que c'est uniquement une sortie. C'est aussi une entrée et c'est un très beau projet.

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, voilà donc pour l'état de la dette, je ne peux pas donner de chiffres comme ça. Ici ce que nous faisons, c'est la modification budgétaire. Qu'est-ce qu'on entend par dette ? La dette c'est le résultat du compte et ça, on est occupé pour le moment. On a déjà fait le résultat au mois de mai, enfin on a présenté les comptes en mai. Ici, il est un peu tôt pour déjà faire une situation. Mais bon, on n'a pas encore tous les chiffres, mais disons que c'est sous contrôle en tout cas.

**Mme la Présidente :**

Je vais ajouter un élément de réponse important. La dette est un point d'attention tout à fait particulier de la tutelle puisque vous savez qu'on est sous tutelle financière et donc on ne fait pas n'importe quoi. On est extrêmement limités par rapport à nos mouvements sur l'emprunt et donc vous pouvez être rassurés, tout ça se passe bien. Je ne sais pas si quelqu'un veut réagir parmi les conseillers ?

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

Merci et je vous remercie aussi pour le projet pour les sans-abris. Je pense que c'est un beau signal.

**Mme la Présidente :**

Merci Mme Gilles Goris.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 24 votes positifs, 1 vote négatif, 11 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 24 positieve stemmen, 1 negatieve stem, 11 onthoudingen.*

**14. Economat - Nouvelle loi communale article 234 par. 3 et 4 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.  
Economaat - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 par. 3 en 4 - Overheidsopdrachten – Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

---

**Mme la Présidente :**

Nouveau train de communications de décisions. Dans ce train de communications de décisions, une chose importante. Mme Ouberri relance le dîner de Noël au profit des seniors. C'est quelque chose de très attendu par les seniors et donc c'est une très bonne chose.

Je donne la parole à monsieur l'Echevin Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Je voulais souligner, comme tout à l'heure pour le point de Jef Van Damme. Donc, comme j'avais déjà eu l'occasion de le dire, tous ces marchés qui passent au collège donc à chaque fois qu'il y a un conseil, on fait un récapitulatif. Donc ce point c'est un peu la même chose que pour le point de Jef et Madame la Bourgmestre vous a parlé du repas de Noël. Voilà c'est tout ce qui se passe, rien de particulier.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole sur la communication des décisions ? Je vous remercie.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 35 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 35 positieve stemmen, 1 onthouding.*

#### **15. Economat - Location de bus pour transport d'enfants avec chauffeur. Economaat - Busverhuur voor kindervoer met chauffeur.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

On relance après quelques petits changements, la location des bus pour le transport des enfants, donc aussi rien de bien spécifique.

**Mme la Présidente :**

Est-ce qu'il y a des remarques ou des questions par rapport à ça ?

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Si mes souvenirs sont bons, ce point-là, on l'avait déjà abordé il y a un mois ou deux non ? On avait déjà renoncé à cette procédure. On a relancé pour que ce soir vous nous demandiez encore une fois de renoncer à cette procédure et de la relancer. J'aimerais bien savoir quel est le mécanisme qui fait ça, qu'on revient quasi tous les mois depuis 3 mois avec ce point ? Merci de m'éclairer.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Alors voilà donc ce qui s'est passé, c'est que la première fois, la personne qui avait rédigé le marché, avait omis des points. Donc on l'a relancé et puis on a eu un point de

remarque où la Tutelle dit si on laisse passer, on pourrait être recalé. Donc on a préféré annuler et bien mettre tout en ordre, ce qu'on aurait peut-être dû faire la première fois. Ici, on a bien tout revu. Donc la personne qui faisait les marchés, maintenant elle n'est plus chez nous et elle avait fait beaucoup de copier-coller, sans adapter ce qu'il fallait. Donc maintenant, tout est en ordre. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Ce n'est pas pour faire forcément le rôle de l'opposition mais là, vous me dites quelque chose qui m'interpelle un peu. Vous dites que c'est une personne qui travaillait pour la Commune, qui rédigeait des cahiers de charges, qui a fait quand même pas mal de copier-coller. Je suppose que ces copiés collés se trouvent aussi dans d'autres marchés publics, dans d'autres procédures. Est-ce que vous avez fait les vérifications nécessaires pour que par la suite, nous n'ayons pas d'autres ennuis avec ce genre d'erreurs qu'il peut y avoir suite au mauvais travail de cette personne. Est-ce que vous avez réfléchi à ça ?

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, bien vu, en effet. Malheureusement, on va repasser aussi avec un autre marché bientôt. Mais bon, de ce fait là, on a bien tout revu et on n'aura plus de problèmes.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Sumlu.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 30 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

*Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.*

## **16. Culture néerlandophone - Convention - De Vaartkapoen vzw. Nederlanstalige cultuur - Overeenkomst - De Vaartkapoen vzw.**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Alors, les services de la Culture et de la bibliothèque néerlandophone ainsi que le Vaartkapoen poursuivent leur coopération au moyen d'un plan d'action annuel dans le cadre du Plan de politique culturelle intégrée 2020-2025 qui a été approuvé ici même par le conseil communal le 20 novembre 2019. Cette coopération prend la forme d'une convention qui vous est soumise ce soir.

Pour rappel, vous le savez tous, le Vaartkapoen est un centre culturel néerlandophone qui, par décret, est le troisième partenaire pour la réalisation de la politique culturelle intégrée néerlandophone. Tous les objectifs de cette tripartite sont repris dans le plan de politique culturelle. Donc, je vous renvoie au texte de 2019. Ses objectifs pour faire court, reprennent des actions essentiellement culturelles, néerlandophones, forcément, des

promenades en forêt, le Klara Festival, la fête de la Communauté flamande, la fête de la lumière et bien d'autres. Le montant de la convention s'élève à 10.000 euros sur la période de la convention. Je vous remercie.

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme Gilles Goris :**

Merci beaucoup. Je ne sais pas si monsieur Mahy pourra m'éclairer. Je voulais un petit peu plus d'explications. Je ne me souviens pas tout à fait en 2019 de ce qui avait été dit. Mais quel est le montant alloué à la culture néerlandophone ? Est-ce que c'est de ce montant là que l'on prend 10.000 euros ? Et je voulais savoir quelle était la proportion par rapport au budget qu'ils ont. Et est-ce qu'il y a eu une évolution dans le budget de la culture néerlandophone ces dernières années ? Et alors, est-ce que toutes les activités de la culture néerlandophone se font en lien avec le Vaartkapoen ou est-ce que ce n'est qu'une partie de leurs activités ? Merci beaucoup.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Ce subside est bien pris sur le budget subside aux organismes culturels néerlandophones sur le budget communal ordinaire, je pense et donc oui. Alors pour les autres questions, hélas, je ne suis pas l'échevin de référence. Je ne vais pas pouvoir vous répondre sur les budgets culture néerlandophone, mais je pense qu'il n'y a pas eu de grosse évolution depuis quelques années, vu les restrictions budgétaires que nous connaissons. Pour le reste, je vous invite à adresser à Mme Garcia Fernandez vos questions précises. Elle se fera un plaisir de vous répondre.

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**17. Prévention et Cohésion sociale - Molenbeek Vivre Ensemble ASBL - Rapport d'activités 2020, comptes de résultats et bilan 2020 - Rapport du réviseur d'entreprise - Budget 2021.**

**Preventie en sociale cohesie - Molenbeek Vivre Ensemble VZW - Jaarverslag 2020, resultaatrekeningen en balans 2020 - Verslag van de Bedrijfsrevisor - Begroting 2021.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur l'Echevin Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Ce n'est pas un point que je connais excessivement bien, mais j'essaierai de le défendre comme il se doit.

Alors vous savez que Move, en tant qu'Asbl communale, doit venir en conseil communal présenter le rapport d'activité et les comptes et bilans, le budget, etc. Et donc, il s'agit ici avant tout d'une prise d'acte. Il n'y a donc pas de vote. C'est bien à l'assemblée

générale, en l'occurrence celle du 30 juin 2021, qui approuve et ça l'a été à l'unanimité, les comptes, le rapport d'activité, le rapport du réviseur et le budget de l'association.

Alors, toutefois, il y a une décision qui doit être peut-être commentée ici. C'est une décision qui doit être votée d'ailleurs ici quant à l'affectation du boni 2020, qui s'élève à 48.000 euros, il est proposé de rétrocéder ce boni à la commune. Je dois préciser et nuancer que la dotation de Move a été augmentée de 210.000 euros lors du dernier conseil communal via les modifications budgétaires, si vous vous en souvenez. Les critiques qui ont été faites sur cette rétrocession de 48.000 euros est un mauvais procès. Quand Move justifie une demande d'augmentation de ses moyens, elle est écoutée. Pour preuve, cette dernière augmentation de dotation.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, je voudrais effectivement intervenir sur le fait que dans une crise Covid, avec tous les défis que nous avons avec la jeunesse ou malheureusement entre autres, il y a eu des coupes de la Communauté flamande à Bruxelles et des activités de jeunesse et des organisations de jeunesse dans le quartier, ben je trouve que c'est un mauvais signal, vraiment exiger en tant que commune que le boni de 2022 soit remboursé. Je pense que Move a clairement un manque de moyens pour pouvoir réaliser les projets pour les jeunes à Molenbeek. On parle entre autres de toutes les difficultés qui restent encore et le manque de moyens pour pouvoir avoir des travailleurs éducatifs de rues. Certaines antennes dans les quartiers qui en ont besoin, par exemple, à Beekkant et autour, on peut encore investir beaucoup plus. On a retiré des moyens à un moment donné de l'antenne dans le haut du quartier maritime et donc je pense que c'est plutôt plus de moyens, qu'il faut dans Move et sérieusement, plus de moyens qu'il faut. Si on voit aussi la nécessité de la prévention, la prévention qui est tellement nécessaire aujourd'hui, aussi bien dans la crise Covid, mais aussi bien quand on voit que tous les problèmes qui ont eu lieu ces dernières semaines dans les quartiers autour d'Etangs Noirs et même le centre avec parfois des tirs, on voit que travailler avec une jeunesse précarisée, travailler avec une jeunesse qui traîne peut-être dans les rues, on en a besoin de beaucoup, beaucoup plus. Les riverains sont demandeurs. Je pense qu'il y a vraiment un mauvais signal qu'on donne dans ce sens-ci, en retirant ou en récupérant de l'argent. C'est beaucoup plus d'argent qu'il faut. Je ne comprends pas que la commune aujourd'hui fasse ce choix-là.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Van Leeckwyck.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Voilà donc ce que j'entends, ce n'est pas un point pour moi, évidemment Move, mais c'est une modification budgétaire que nous avons passée aussi. Donc, c'est un peu un principe quand une asbl fait un boni, il le remet à la commune mais ça ne pénalise pas. Si vous vous souvenez justement, on a fait une augmentation budgétaire parce qu'ils avaient besoin de personne pour du nettoyage, donc ça ne les pénalise pas spécialement. C'est plutôt une technique budgétaire. S'il y a un boni, il revient comme quand il y a un mali où on doit subvenir au mali, c'est juste une précision.

**M. le Président :**

Merci pour la précision.

Je donne la parole à Mr Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci monsieur le président. Alors, on parle ici de l'ASBL Move, l'ancienne asbl LES qui regroupe tous nos travailleurs sociaux, tous nos travailleurs de terrain. Alors ici, quand on évoque un rapport, ce sont des écrits. On évoque des chiffres, ce ne sont pas des gens, ce ne sont pas des services, et moi il me semble que ça fait quelques années qu'à chaque législature, on organise une fois ou deux sur la législature, une section réunie pour permettre un accès à ces services, à cette Asbl de présenter ce qu'elle fait éventuellement aux conseillers parce que, il y a quand même beaucoup de nouveaux conseillers, de poser des questions, parce que sinon, on voit passer ici au conseil communal des chiffres, des comptes, des rapports d'activité, mais peut être que tout le monde n'a pas une perception vraiment concrète et réelle de ce qui se fait vraiment du personnel qui est en place. On a chacun nos échos. On a chacun nos relais et ce qui nous remonte du terrain mais je pense que ce serait pertinent de pouvoir consacrer une section réunie sur cette asbl importante de la commune.

**M. le Président :**

Merci monsieur Ikazban.

On notera bien évidemment la demande intéressante et intelligente d'organiser une section réunie autour de la question de Move.

*Le Conseil approuve le point.*

*Une section réunie sera organisée sur Move.*

*36 votants : 30 votes positifs, 5 votes négatifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*Over Move zal een verenigde sectie worden georganiseerd.*

*36 stemmers : 30 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 1 onthouding.*

*Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

## **18. Evènements - Comité de quartier « Le Maritime » - Octroi d'un subside. Evenementen - Toekenning van een toelage: wijkcomité "Maritime".**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Mme la Présidente.

Je voulais simplement effectivement nous féliciter de pouvoir accorder ce subside en vue d'aider ce comité de quartier pour effectivement apporter un soutien aux enfants et à la période de Saint-Nicolas. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Maintenant nous allons aborder le point qui a été mis en urgence en début de séance, l'achat de mobilier scolaire.

*Le Conseil approuve le point.*

*36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

**19. Service de l'Economat - Achat de mobilier scolaire - Approbation des conditions et du mode de passation - Modification du cahier des charges et de l'avis de marché. (Complémentaire)**

**Dienst Economaat - Aankoop van schoolmeubilair - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze - Wijziging van het bestek en de aankondiging van de opdracht. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Alors effectivement, le point en urgence concernait un marché public pour le mobilier scolaire et je propose à monsieur Van Leeckwyck de le présenter.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

C'est un achat de mobilier scolaire et il est important que ça passe aujourd'hui. Ça avait aussi pris un peu de retard et donc voilà pourquoi il est en point urgent. Donc, il y avait eu un arrêté de suspension, vous l'avez peut-être vu dans les mails que vous avez reçus et donc on a adopté ce qui manquait. On a ajouté le montant et donc maintenant, c'est tout à fait valable.

*Le Conseil approuve le point.  
36 votants : 36 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
36 stemmers : 36 positieve stemmen.*

*Rajae Maouane entre en séance / treedt in zitting.  
Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.  
Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

**20. Secrétariat communal - Motion visant à instaurer un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Motie om een ontvangstbewijs voor identiteitscontroles in te voeren. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie. J'avais déjà déposé cette motion, mais je n'ai pas eu de suite et mes collègues de l'opposition ont eu la gentillesse de se joindre à moi pour pouvoir mettre en avant une nouvelle fois cette motion. Donc, je les remercie.

Donc, cette motion vise à instaurer un récépissé dans le cadre des contrôles d'identité.

Considérant que ce qui est indiqué dans l'article 34 de la loi du 5 août 1992 sur le fonctionnement de police, les fonctionnaires de police contrôlent l'identité de toute personne s'ils ont des motifs raisonnables pour le faire ;

Considérant les principes fondamentaux qui régissent le rapport entretenu entre les policiers et les citoyens, tels que l'égalité de traitement, les fonctionnaires de police doivent rester impartiaux dans leur approche individuelle ;

Considérant qu'en Belgique il n'existe pas de statistiques sur les contrôles d'identité ;

Considérant que la relation de confiance est primordiale entre les citoyens et les policiers ;

Considérant que les contrôles peuvent être considérés comme du profilage ethnique ;

Considérant que les contrôles peuvent être, que les que le profilage ethnique existe et qu'il est une forme de discrimination interdite par la loi et que lorsque cela arrive, les conséquences sont négatives, d'abord pour les personnes visées, mais également pour le bon fonctionnement du service de police ;

Considérant qu'Amnesty International en date du 9 mai 2018 a établi un rapport qui dénonce le recours au profilage ethnique lors des contrôles d'identité ;

Considérant que le manque des données précises et la nécessité impérieuse de documenter de manière objective le sentiment de contrôle, le sentiment de contrôle abusif mis en évidence par le rapport d'audition sur le profilage ethnique de la Chambre des représentants du 21 mars 2019 dans l'intérêt de tous les partis ;

Considérant l'expérience pilote relative à la mise en place d'un système d'enregistrement des contrôles d'identité avec explication de raison de ceci par la zone de police de Malines Willebroek depuis 2017 et la récente décision de la zone de Gand de procéder à une objectivation des contrôles d'identité, je pourrais rajouter également la zone de Schaerbeek qui a récemment rejoint les rangs d'une certaine manière.

Vu les articles 10 et 11 de la Constitution qui déclarent qu'« il n'y a dans l'Etat aucune distinction d'ordres. Les Belges sont égaux devant la loi; seuls ils sont admissibles aux emplois civils et militaires, sauf les exceptions qui peuvent être établies par une loi pour des cas particuliers. L'Egalité des femmes et des hommes est garantie » (art.10) et que « la jouissance des droits et libertés reconnus aux Belges doit être assurée sans discrimination. A cette fin, la loi et le décret garantissent notamment les droits et libertés des minorités idéologiques et philosophiques » (art.11) ;

Considérant la nécessité de travailler sur des procédures qui, dans l'intérêt de tous, permettrait d'objectiver les faits lorsque les versions des parties impliquées sont contradictoires ;

Considérant que le récépissé existe déjà et que celui-ci a porté ses fruits. Notamment à Fuenlabrada, une zone de police en Espagne où la police enregistre des données telles que l'identité du policier et de la personne contrôlée, le motif du contrôle et le résultat ;

Considérant que des statistiques en résultent et que le nombre de contrôles a diminué de moitié, tandis que les probabilités de résultat ont triplé, donc c'est rendre service aux services de police également ainsi qu'aux citoyens ;

Considérant que le chef de la police administrative c'est vous madame la Bourgmestre et que cela relève du volet administratif et non pas uniquement de la zone de police mais de votre fonction et de votre casquette administrative qui vous a permis à de nombreuses reprises dans la commune de Molenbeek de pouvoir soumettre des arrêtés dans certains secteurs et fermer notamment certains cafés, etc. et c'est très bien et donc suivant vos prérogatives nous demandons au Collège :

- de considérer la présence de cette motion et d'en faire sienne, en tant que niveau de pouvoir le plus proche des citoyens ;
- de procéder à la généralisation de l'enregistrement des contrôles d'identité et d'interpellations sur le terrain ;
- d'instaurer un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité ;
- de rendre à chaque policier, entrant en fonction sur le territoire de Molenbeek, un programme de formation policière, une formation théorique et pratique portant sur la citoyenneté, pour apprendre les manières qui permettent d'éviter toutes discriminations.

Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Oui, merci madame la bourgmestre. Je remercie les collègues qui reviennent avec ce sujet dont on a déjà parlé ici au conseil communal au mois de mai, si je ne me trompe pas, le fameux récépissé. Je pense que ce récépissé pour les contrôles d'identité fait justement partie de toutes les recommandations qui ont été émises par la Commission des affaires intérieures du Parlement bruxellois, où j'ai eu l'occasion de travailler après de longues éditions, à la rédaction de recommandations, dont celle-ci. Et donc, je me suis réjoui évidemment qu'on ait pu avoir ce débat ici au mois de mai, mais il me semble de mémoire, qu'au mois de mai, des engagements avaient été pris, que la bourgmestre avait pris certains engagements de retourner vers, d'aller vers le conseil de police et puis de revenir vers nous. Il se fait qu'aujourd'hui, on est en octobre et moi, pas plus tard qu'hier soir, j'ai assisté au conseil de police, d'ailleurs, je pense que monsieur Vancauwenberge a posé une question à cette occasion-là sur le même sujet et qu'il a eu une réponse qui expliquait qu'évidemment, mettre en place un récépissé dans le cadre des contrôles d'identité, ça demande quand même, ce n'est pas quelque chose qu'on improvise. Il faut quand même analyser d'un point de vue juridique, d'un point de vue pratique, d'un point de vue aussi des compétences. Mais j'ai entendu avec beaucoup de plaisir, hier soir au conseil de police, qu'on avançait et qu'on avançait bien puisqu'on proposait même, le chef de corps, en tout cas, qui n'est pas n'importe qui, dire qu'il allait proposer très rapidement un groupe de travail concret. Ah, vous l'avez déjà convoqué, ça va encore plus vite, donc un groupe de travail avec la police et des conseils de police. Donc je pense que l'on peut vraiment tous se réjouir que les choses avancent, j'espère que ça ira très vite et qu'on pourra avoir rapidement être en tout cas une des zones, parce que le problème était aussi le fait qu'on ne peut pas commencer à avoir la mise en place d'un récépissé à Molenbeek et pas dans les autres communes de la même zone, pour bien faire, évidemment, ce serait bien de les avoir dans toute la région. Donc voilà, moi, j'ai l'impression que les choses avancent. Donc, je ne sais pas si vraiment c'est nécessaire de venir avec une motion. J'aurais compris si on n'avancait pas ou si on avait des informations qui disaient le contraire. Mais ici, moi, j'ai été très agréablement surpris par ce que j'ai entendu hier au conseil de police. Oui, d'ailleurs, c'est votre réponse en fait que j'ai entendue, qui a été lue par le par le chef de corps. Il a été votre porte-parole, votre porte-voix et je suis certain que vous allez confirmer tout ce que je viens de dire.

Moi, en tout cas, comme député bruxellois, qui a travaillé sur ces recommandations-là au Parlement bruxellois, je suis demandeur de ces récépissés, comme l'ensemble de mes collègues et de mon groupe. Et on sait très bien que la mise en place, la mise en route prend du temps et je me réjouis à l'idée de savoir que notre commune, notre zone, sera dans les premières à pouvoir l'appliquer. Je vous remercie, j'ai dit.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Mais encore une fois, je constate qu'une motion est proposée au conseil communal, mais nous n'avons pas été invités à participer à sa rédaction. Nous devons soutenir nos policiers et ne pas stigmatiser et généraliser. Les policiers sont sans cesse sous le feu des projecteurs et filmés sans discernement alors qu'ils font leur travail de prévention et de maintien de l'ordre public. A ce jour, les conseillers de police confirment qu'un travail est réalisé, mais n'est pas encore abouti. Imposer ce récépissé, s'est imposé un travail supplémentaire et limiter les actions dissuasives et préventives. Quel sera le coût de ce récépissé en heure/homme ? Quel sera l'impact administratif outre les statistiques ? Quel sera l'impact financier d'un matériel adapté ? Notre police réalise un travail important pour tous les citoyens et il ne faudrait pas imposer un dispositif lourd supplémentaire. Nous peinons déjà à compléter nos équipes de police. Nous devons soutenir notre police, faire confiance au travail réalisé. Il est prématuré de vouloir imposer cette motion alors que le conseil de police travaille le sujet. Il faudra laisser au conseil de police l'analyse des aspects pratiques, qui devra aussi être discutée avec les policiers. Le phénomène de contrôle au faciès semble être marginal dans notre commune et le MR, effectivement, restera vigilant à ce que ça n'arrive pas et que ça ne puisse pas arriver. Le MR souhaite ne pas jeter de la suspicion sur les forces de l'ordre, alors que nos policiers doivent retrouver confiance et respect.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Excusez-moi, donc, je voulais dire que je rejoins beaucoup ce qu'a dit notre chef de groupe. Toutefois, je me dis aussi, par rapport à cette motion, qu'elle n'est pas du ressort d'un conseil communal. Il faut d'abord que nous avancions d'abord au conseil de police, dont je fais actuellement partie, et pour le reste, dans cette motion, je trouve qu'il y a un petit peu des mélanges entre ce que certaines communes font et que d'autres ne sont pas prêtes à faire ou sont en passe de le faire. Et on mélange beaucoup parce qu'il y a les maux d'une zone de police qui revient énormément dans cette motion. De plus, je rejoins, je ne sais plus trop qui l'a exprimé aussi, c'est que cette motion n'est pas discutée par tous les chefs de groupe comme initialement prévu dans l'ordre intérieur de notre conseil communal. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Picard.

Je donne la parole à monsieur De Block et ensuite à monsieur Sumlu.

**M. De Block :**

Je laisse la parole à monsieur Vancauwenberge.

**Mme la Présidente :**

Si monsieur Vancauwenberge veut la parole, il sait la demander. Je donne alors la parole à monsieur Sumlu.

**M. De Block :**

Il l'avait demandée, je pense que vous n'avez pas noté.

**Mme la Présidente :**

Mais vous voyez, monsieur De Block, c'est gentil, mais en fait, moi, je dois gérer à la fois l'écran vidéoconférence et l'écran de la salle, et donc je peux évidemment me tromper. Mais à priori, c'était vous qui aviez demandé avant monsieur Vancauwenberge. Alors, monsieur Vancauwenberge, allez-y. Et puis on écouterait Monsieur Sumlu qui est bien patient, lui.

**M. Vancauwenberge :**

Merci madame la présidente, nous nous réjouissons que les lignes bougent suite à l'intervention de l'opposition. Donc, c'est une bonne chose. Je veux même souligner l'importance de cette motion qui a été initiée par mon collègue. Je ne sais pas si vous avez vu, mais le jeugdraad de la VGC, donc c'est l'équivalent de la Cocof, qui a fait une enquête auprès des jeunes, sur la relation entre les jeunes et la police. Ils ont eu en très peu de temps 1968 réponses. Ce qui est énorme et donc ça montre bien que c'est un thème important chez les jeunes. Quelques pourcentages qui sont sortis de ça, donc, chez les jeunes, les sentiments de respect envers la police, il y a seulement 12 pourcents qui ont du respect et 17 % pour qui la police évoque la sécurité. Par contre, il y a 48 % pour qui ça évoque la colère et 42 % la peur. Donc on a vraiment un problème. Mais l'enquête révèle aussi que 93 pourcents des répondants estiment que la relation entre les jeunes et la police doit s'améliorer. Donc, c'est une bonne chose, donc il y a une volonté chez les jeunes pour améliorer les relations. Et je pense qu'on doit se baser là-dessus. Maintenant, un des problèmes quand on a, c'est que les jeunes se sentent harcelés, qu'il y a le profilage ethnique, des contrôles intempestifs, des jeunes qui sont parfois mis contre le mur, fouillés, etc., et donc humiliés devant les gens de leur quartier. Donc, il y a des choses qui ne vont pas, donc on ne va pas généraliser toute la police, loin de là. Mais il y a cette pratique-là qui est encore trop souvent présente. Alors, on a déjà parlé des problèmes avec les bandes, etc. Tout à l'heure, donc, je crains qu'il y a quelque chose qui s'est passé pendant le COVID. On a dit que les jeunes ont été les oubliés de la crise sanitaire. Je pense que c'est vrai, et aussi à Molenbeek et peut être qu'on paie maintenant, c'est peut-être une des manifestations du prix qu'on paie maintenant, suite à cette erreur. Il y a des bandes qui sévissent. On l'a dit, donc ne poussons pas encore plus de jeunes à rejoindre ces bandes. Alors donnons un signal aux jeunes, et sur ce point-là, on peut donner un signal positif, donc en introduisant ces récépissés. Et mon collègue a expliqué que là où on l'a déjà fait, il y a des résultats. Pourquoi on ne le ferait pas? Alors on nous dit oui, mais on est déjà en train de le faire. Il y aura une réunion. Mais qu'est ce qui va en sortir ? On n'en sait rien. Alors je pense que comme Molenbeek, la principale commune dans la zone où il y a le plus de problèmes, ce serait un signal envers cette réunion dans la zone de police, que nous voulons, un geste, un pas dans ce sens-là et donc une motion, ce n'est pas une décision. Ce n'est pas ici qu'on va décider, mais on peut donner un signal et je pense que c'est vraiment malvenu et un très mauvais signal de dire, on rejette cette motion. S'il y a des personnes qui trouvent ça un peu trop risqué de voter pour, au moins, la majorité peut donner la liberté de vote aux conseillers parce que je pense dans la majorité, je pense qu'il y a beaucoup de conseillers qui peuvent soutenir cette motion. Alors laissons la liberté et ceux qui veulent s'abstenir ou voter contre, c'est leur droit, évidemment. Mais ne ratons pas cette occasion de ne pas avoir fait passer cette motion ? Voilà, merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Je voulais tout d'abord remercier ce soir, vous, madame la Bourgmestre et aussi le collège de au moins enfin de rendre possible, de présenter une motion à l'opposition parce que ces derniers temps, on a quand même vécu des moments un peu difficiles concernant les motions. Je suis content quand même qu'on puisse avoir déposé une motion concernant des thématiques communales et qu'on puisse discuter de manière sereine. Ça, c'est la première chose, un grand merci à tout le monde. Deuxième chose, effectivement, et ça ne s'improvise pas. Je suis d'accord avec vous, monsieur Ikazban, et en même temps, cette motion-là, nous, nous le soutenons aussi. Premièrement, parce que c'est par rapport à la Région. Donc, je suis tout à fait d'accord avec vous. Et deuxièmement, je précise bien que mon groupe aussi réagit avec cette motion parce que nous, en tant qu'ECOLO SAMEN, nous n'avons pas de représentant au conseil de police, donc c'est aussi pour nous, d'une certaine manière, politiquement, de montrer que, c'est notre réaction, en tout cas par rapport à ces récépissés. Et là aussi, je rejoins un peu Mr Vancauwenberge en disant évidemment que c'est au conseil de police que ça va être adopté, comment ça va être mis en place, comment les policiers, en tout cas, vont l'appliquer. Mais en même temps, le fait de l'adopter au niveau du conseil communal, c'est aussi un signal politique. On a déjà adopté plusieurs motions, même des motions qui ne concernent pas directement la commune, mais je pense que c'est un signal politique qu'on doit donner. Et là où je vous rejoins, monsieur Ikazban, c'est aussi peut-être ce signal politique, qui montrera aux autres communes, aux autres conseils communaux des autres communes, de les pousser aussi dans le sens de ce travail. Et je m'arrêterai là, effectivement, nous soutenons cette motion. Et merci beaucoup à Mr. Ben Salah d'avoir travaillé avec l'ensemble des partis de l'opposition.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente. Je n'ai pas été consulté, donc je suis dans l'opposition. Donc cela veut dire que tout le monde de l'opposition n'a pas été consulté. Personnellement, je voterai contre cette motion pour des raisons bien particulières, pas celles qui ont été mises en avant par Mr Milis, parce que si on doit se fier simplement à un problème budgétaire, on n'installe pas non plus les éclairages de Noël. Je crois qu'il faut réfléchir beaucoup plus loin. A partir du moment où j'entends Mr Ben Salah nous dire qu'il faut avoir la possibilité de créer une statistique sur base du profilage des personnes pour savoir ce qui se passe exactement, ce qui signifie que si on introduit un récépissé, il va falloir permettre l'identification des personnes qui sont contrôlées par leur nationalité, leur âge, leur origine ethnique, leur religion, etc. Et donc, si vous voulez faire un profilage et que vous voulez faire un contrôle de ce type-là pour savoir quels types de personnes sont contrôlées, mais vous aurez besoin de ces datas également. Donc, je crois que c'est aller très loin. Ça voudrait dire aussi que les personnes devraient accepter que leurs données soient utilisées dans le cadre du GDPR. Et nonobstant le fait que ça peut donner énormément de travail, je crois que ce sont des statistiques qui, malheureusement, seraient utilisées toujours à mauvais escient et jamais dans le bon sens et toujours contre la police, et toujours en faveur des personnes qui auraient été contrôlées. Je me réfère simplement à l'interview qui s'est passée dans un micro-trottoir de Mr. Deborsu il y a peu où vous avez un trafiquant de drogue qui vous dit qu'il est d'accord de se faire contrôler quand il porte de la drogue, mais pas quand il n'y en a pas dans les poches. Donc voilà, je crois qu'on a une problématique qui est très difficile, alors je ne suis pas contre l'installation d'un récépissé. Je suis contre la façon dont la motion a été présentée. C'est la raison pour laquelle je vais voter non, parce que si on me démontre à un

moment donné qu'un système permet l'utilisation de ces récépissés en respectant aussi bien le contrôleur que le contrôlé, je n'aurai pas de problème pour ça. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. Eylenbosch.

Je donne la parole à madame Goris.

**Mme Goris :**

Merci beaucoup. Moi non plus, je n'ai pas été consultée. Je voulais simplement dire mon étonnement par rapport au fait que l'on traite ce sujet ici. Il y a quand même un conseil de police, ce que Mr Vancauwenberge a dit, il l'a dit hier soir au conseil de police. Donc, même si c'est très intéressant, peut-être que c'est bien de traiter les choses dans les lieux où les personnes sont concernées en premier lieu. Voilà, merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Goris.

Je donne la parole à Monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Bonsoir, moi, j'ai été consulté et je remercie Mr Ben Salah, au passage, c'est pour justement répondre à deux remarques. Je rejoins Mr Ikazban quand il dit que ce n'est pas à l'improvisiste qu'il faut programmer, surtout ce genre de motion, mais à partir du moment où d'autres communes l'ont fait, si on parle d'un point de vue juridique, techniquement, c'est faisable. Si, d'autres communes l'ont fait, on peut le faire. La mise en place, le groupe de travail, ça, ça doit être effectué par le conseil de police. Mais effectivement, il faut un signal, un signal politique, un signal fort. Et là, je rejoins tout à fait nos collègues Ecolo et Mr. Ben Salah et aussi Mr. Mahdaoui pour cette motion. Je pense qu'il faut envoyer un signal fort et il ne s'agit pas de stigmatiser l'autorité ou les officiers de police. Bien entendu, on a bien compris que l'idée du récépissé, c'est à la fois noter les contrôles qui ont été faits, mais c'est aussi pour couvrir l'agent. Il justifie ses contrôles qui sont des contrôles de routine ou des contrôles programmés et justifiés. Voilà et je pense que ça arrange tout le monde. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous. Alors on a parlé de choses très importantes ici, on a parlé de respect, on a parlé de relations entre les citoyens et les policiers. Monsieur Vancauwenberge a développé davantage la question des jeunes et avec une enquête, je vous remercie de l'avoir mentionnée, qui est très, très intéressante. On sait qu'on est dans un sujet très important. Maintenant, je voudrais attirer votre attention sur l'aspect de rendre les choses les plus efficaces possible dans le respect le plus grand de ceux qui vont devoir effectivement opérer des changements dans leur pratique de tous les jours, suite à nos demandes qui sont nos policiers. J'ai rappelé tout à l'heure combien nous étions en déficit de policiers. Nous avons besoin que si nous mettons quelque chose de nouveau en place, ce quelque chose soit tout à fait opérant, soit efficace, soit le plus judicieux. Et dans ce contexte, on a eu ce débat déjà et on a conclu ce débat en mai en disant qu'on n'allait pas analyser uniquement la question du récépissé. Mais on allait regarder l'ensemble des 40 recommandations qui venaient du Parlement. Pourquoi, parce que pour pouvoir être le plus efficace possible et pour pouvoir être extrêmement proportionné et ne pas demander des choses qui n'auraient que peu de retours, et Mr Ben Salah, je crois que votre parti est adepte de l'évaluation. Il en

fait vraiment un core business. C'est important d'être sûr que ce qu'on va demander de plus à nos policiers sera vraiment juste, sera ce qu'il faut. Est-ce que c'est ça ou pas ? Moi, personnellement, je ne pense pas que je suis en connaissance suffisante de ce métier que pour pouvoir dire c'est ça et pas autre chose.

Et donc, quand on a eu ce débat en mai et que vous avez accepté ma suggestion, qu'on confie cette mission à un groupe de travail du conseil de police, cette mission étant d'analyser les 40 recommandations et d'opérationnaliser un maximum de celles-ci dans le travail au quotidien de notre zone de police, eh bien, j'ai trouvé qu'on avait été extrêmement sage. J'ai trouvé qu'on avait été extrêmement décidés à améliorer les choses au meilleur profit de nos citoyens et dans le plus grand respect de ceux qui allaient devoir le faire, c'est à dire nos policiers. Qu'est ce qui s'en est suivi ? Eh bien, je vous passe mon intervention au collège de police. Ce n'est pas forcément intéressant, mais je vais vous lire, par contre, ce qui reste dans le PV du conseil de police du 26 mai, où Monsieur Vancauwenberge était, je vous lis, le conseil de police du 26 mai, juste après le conseil communal où vous m'avez mandatée pour faire cet examen des recommandations dans un groupe de travail du conseil. Parce que quand-même, il faut vous rappeler que faire quelque chose à Molenbeek, qu'on ne ferait pas ailleurs dans la zone, ça, c'est juste faire chier les policiers. C'est la seule chose qu'on arrive à faire, si on fait ça. Donc là, on est, on est bête. Donc il faut faire quelque chose à la zone. Il ne faut pas faire quelque chose juste à Molenbeek, il faut faire quelque chose. Et donc, je vous lis le Conseil de police du 26 mai : « Suite à une motion déposée lors du conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean, madame la bourgmestre présidente - pour ceux qui ne décodent pas, c'est moi -, se demande si l'instauration d'un récépissé lors de chaque contrôle d'identité pourrait s'appliquer au sein de notre zone de police. » Je me fais le véhicule de ce qu'on a proposé. « Monsieur le chef de corps n'y voit pas d'objection, mais répond qu'il serait opportun d'examiner en amont le contexte légal, ainsi que les modalités pratiques d'une mise en application d'un tel système. Dans ce contexte, madame la bourgmestre présidente suggère qu'un groupe de travail analyse les recommandations établies par la commission intérieur du Parlement bruxellois, qui vise à améliorer les relations police-citoyens et qui pourrait être d'application au sein de notre zone de police. Mr Lamouline, bourgmestre de Berchem, précise que le conseil communal de Berchem a voté une motion pour assurer un suivi des recommandations. »

Ils sont plus malins que nous. « Dans un premier temps, le collège de police souhaite recevoir un rapport préparatoire en la matière et par la suite, il sera proposé aux conseillers de police d'analyser avec les policiers ces recommandations, et ce, au moyen d'un groupe de travail. » Et ça, tout le monde était d'accord en conseil de police, y compris Mr. Vancauwenberge, et c'est la suite de ce que vous m'avez demandé de faire. Alors qu'on ne vienne pas me dire qu'on n'est pas cohérent et qu'on n'a pas envie de quelque chose, ce n'est pas ça. On est en train de faire un travail serein et on est en train de faire un travail qui respecte nos interlocuteurs, qui sont les policiers et qui vont devoir mettre en œuvre ce qu'on va leur demander. Et donc, hier, effectivement, je vais me permettre de relire ça. J'ai répondu que, comme je l'avais indiqué lors du conseil de police qui s'est tenu le 26 mai dernier, je considère que toutes ces questions sont extrêmement importantes et donc ne peuvent pas être tranchées sans une réelle analyse de l'ensemble des conséquences qu'elles peuvent induire. C'est ce que je vous disais. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, il s'agit de choisir les mesures qu'on va appliquer pour qu'elles soient pertinentes, pour qu'elles soient justes et pour qu'elles amènent une réelle plus-value et qu'elles soient applicables pour nos policiers qui sont déjà en trop petit nombre. Lors de cette séance du conseil de police, souvenez-vous, nous nous étions donc mis d'accord pour mettre en place un groupe de travail qui serait chargé d'analyser notamment l'ensemble des recommandations établies par la Commission Intérieur du Parlement bruxellois, ainsi que les autres éléments susceptibles de nourrir ce sujet. Si je puis me permettre, votre étude, elle va là-dedans. Préalablement, nous avons demandé qu'une analyse soit effectuée au sein de notre zone. Cet examen a été entamé au sein de la zone. C'est le commissaire Berghmans qui a été chargé de ce suivi. C'est l'ancien chef de corps. Les travaux, notamment relatifs à l'analyse,

à la remise d'un récépissé, sont toujours discutés au niveau de la Commission permanente pour la police locale. Il n'empêche, ces travaux arrivent clairement en bout de course. Il est donc maintenant temps pour nous de réunir le groupe de travail avec les conseillers de police. Il est bien évident que ce groupe de travail est ouvert à tous les conseillers, mais qu'il devra se constituer en respectant la représentativité des forces politiques présentes. Excusez-moi, c'est logique. Le secrétariat sera disponible pour prendre note du nom des personnes intéressées par le thème. Je vous propose que nous puissions prévoir la première réunion de ce groupe de travail le 3 décembre, de 14 heures à 16 heures. Je ne sais pas si vous voyez quelque chose de plus concret que ça. Cette date devrait permettre à la Commission permanente pour la police locale de clôturer ses travaux afin de pouvoir nous les présenter. Ce n'est pas quelque chose qui dépend de nous. C'est quelque chose qui dépend du fédéral. Nous verrons à quel moment il est préférable de nous réunir en fonction également des normes sanitaires à respecter. Vous vous souvenez qu'hier, on est dans les déclarations de Mr. Vandebroucke là-dessus. Et donc, ceci est une invitation ferme à faire un travail respectueux de nos policiers. Donc, à mon avis, le l'endroit adéquat pour cela et avec une analyse qui a déjà analysé chacune des 40 recommandations et qui va nous permettre de ne pas mal choisir quelque chose qui pourrait nous conduire à avoir finalement non pas une réelle amélioration, mais de réelles difficultés supplémentaires. Et je pense sincèrement qu'il nous faut quelque chose. Il nous faut quelque chose par rapport à cette question du contrôle, maintenant choisir aujourd'hui, se prononcer aujourd'hui, éventuellement court-circuiter ceci, je n'en vois aucun intérêt, surtout considérant que je pense que je viens de vous démontrer que ce à quoi je m'étais engagé, je l'ai fait et que là, à la limite, ça devient même vexant, à titre personnel que de penser que ce qu'on dit, on ne le fait pas ou que ce qu'on fait, on ne le dit pas, c'est tout le contraire, ici, tout est clair, tout est transparent et tout est évident. Et donc, moi, je vais vous proposer à ce stade une interruption de séance pour que tous les chefs de groupe puissent se parler et puissent réfléchir à ce qu'ils veulent. Mais pour moi, c'est assez évident qu'on laisse ce travail se continuer. Ça, c'est rationnel et ça, je le répète, c'est respectueux de chacun, respectueux de chacun de nous et pas trublion et pas politicien, c'est respectueux de chacun de nous. Voilà, je propose une interruption de séance. Je voudrais qu'on demande l'image qui dit qu'on est en travaille et qu'on va reprendre.

*La séance est suspendue 10 minutes.  
De zitting wordt voor 10 minuten geschorst.*

**Mme la Présidente :**

Alors, j'entends que Monsieur Ben Salah souhaite maintenir cette motion qui va court-circuiter quelque peu la façon dont on s'est conduit jusqu'ici avec le conseil de police, je le regrette. Mais voilà, monsieur Ben Salah, vous maintenez votre motion ?

**M. Ben Salah :**

Effectivement, je maintiens ma motion. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je viens d'entendre Mr Ikazban qui propose un amendement

**Mr. Ikazban :**

Je veux bien rédiger un amendement, mais faut me laisser un peu de temps pour le faire.

**Mme la Présidente :**

On vous laisse quelques minutes pour rédiger l'amendement. Pendant ce temps, je propose alors qu'on écoute déjà la suite.

**21. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, conseiller communal DEFI, relative à la propreté publique et à la problématique du terrain au croisement de la rue d'Ostende et de la rue de la Carpe. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid DEFI, betreffende de openbare netheid en het probleem van de grond op de kruising van Oostendestraat en Karperstraat. (Aanvullend)**

**22. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, conseiller communal DEFI, relative à l'installation de ralentisseurs surélevés dans la rue d'Ostende. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, gemeenteraadslid DEFI, betreffende de plaatsing van verhoogde verkeersdrempels in de Oostendestraat. (Aanvullend)**

**Mme la Présidente :**

Monsieur Ben Salah, je vous ai demandé de regrouper vos interpellations qui touchaient à la rue d'Ostende puisque manifestement, vous êtes récemment passés par là et avez beaucoup de choses à nous dire sur le quartier. Je vous en prie, allez-y !

**M. Ben Salah :**

Je ne suis pas passé par là. J'ai beaucoup de connaissances et les membres de ma famille qui habitent dans le quartier, quartier historique et la rue d'Ostende... C'est toujours aussi classe de votre part pour sortir de ce genre de petites phrases. Ne changez pas, on vous connaît si bien. Bon, donc, de nombreux Molenbeekoïses m'ont interpellé concernant les problèmes liés à la sécurité routière constatée dans la rue d'Ostende. Les riverains observent quotidiennement que de nombreux véhicules dépassent la vitesse autorisée en ville dans un quartier à forte densité de population. Ce dépassement de vitesse et les enjeux de vitesse auxquels se livrent certains conducteurs peu soucieux de la sécurité routière, augmentent les risques d'accidents de la route qui impliquent des piétons et autres usagers faibles et augmente les risques d'accidents de la route suite à des pertes de contrôle de véhicules. Les riverains déplorent l'absence suffisante de casses vitesses, conformément au prescrit légal qui permet de réguler la vitesse. L'installation de casses vitesses permettrait de réguler la vitesse naturellement des véhicules et de diminuer les risques d'accidents et d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et les riverains. J'aimerais poser certaines questions, tout d'abord concernant cet aspect. Je vous épargnerai d'une certaine manière les statistiques et les chiffres. J'en ai parlé justement avec la présidente, mais mes questions, je vais quand même les soumettre pour que les citoyens puissent les entendre. Donc, mes questions sont les suivantes : combien d'accidents de la route, tous types confondus, se sont déjà produits depuis 2018 ? Les réclamations écrites ou orales ont-elles été adressées aux membres du collège, si oui, comment, et pourquoi exactement ? Les citoyens ont-ils fait part à vos services, de leurs craintes en matière de sécurité routière et ont demandé l'installation de casses vitesses et d'autres aménagements par rapport à leurs quartiers ? Si oui, pourriez-vous me dire lesquels exactement? Des aménagements, des installations de casses vitesses sont-ils prévus? D'autres aménagements en rapport avec la sécurité routière sont-ils prévus, notamment également dans ce quartier ? Les permis nécessaires à ces aménagements ont-ils été obtenus? Si oui, pourriez-vous les préciser? À quelle date? En matière de sécurité routière, quels sont les travaux qui ont été concrètement réalisés et terminés depuis 2018? Quels sont les acteurs impliqués dans ces travaux? Quels sont les coûts y afférents? Pourriez-vous me transmettre le calendrier des travaux déjà effectués et celui des travaux effectués en matière de sécurité routière? Enfin, quelle est la moyenne du temps en jours nécessaire pour faire procéder à l'installation des ralentisseurs surélevés ou casses vitesses sur une voie communale? Ça, c'est pour le premier volet, il

s'agit principalement du volet routier, la sécurité routière, puis le second, c'est une interpellation concernant justement également la problématique de la propreté. Les riverains me reviennent régulièrement à nouveau concernant les gros problèmes de dépôts clandestins et de propreté publique dans le quartier historique ainsi que dans l'ensemble du territoire molenbeekois. De plus, le croisement de la rue d'Ostende, rue de la Carpe, est un véritable dépotoir à ciel ouvert, et cela depuis de nombreuses années. Le terrain vide à cet endroit est une fosse aux rats et à toutes sortes d'autres nuisibles, en plus d'être une petite jungle au milieu d'un quartier à forte densité. La question de la salubrité publique se pose véritablement dans cet endroit et dans bien d'autres endroits dans notre commune malheureusement. Cet emplacement a été signalé à de nombreuses reprises par les citoyens et aucune réponse n'a été apportée à leurs préoccupations. Que faites-vous pour remédier à la problématique de ces dépôts clandestins? Où en êtes-vous par rapport au plan de propreté que vous avez avancé? Combien de plaintes pour dépôts clandestins avez-vous reçues en 2018, 2019, 2020? Les gardiens de la paix, les services de propreté sont-ils mobilisés dans le quartier? Si oui, à quelle fréquence? Qu'en est-il de la présence policière sur cette parcelle-là ? Le quartier est-il équipé de télésurveillance? Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr Ben Salah. Est-ce qu'il y a d'autres conseillers qui souhaitent s'inscrire dans l'interpellation?

Monsieur Milis, vous avez la parole.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Je voulais principalement commencer sur le problème des coussins berlinois. Alors effectivement, je peux comprendre qu'on puisse, qu'on veuille placer des coussins berlinois dans des rues pour ralentir la circulation. Après, il faudrait presque en placer dans toutes les rues. Parce que finalement, quand on en place dans une rue, on déplace la circulation des Fangios qui veulent absolument effectivement rouler à plus de 30 à l'heure, voire bien plus que 50 dans certaines rues. Après, le coussin berlinois, finalement, ça engendre un gros moment de freinage, devant le coussin, un passage en douceur et un grondement d'accélération. Après, les voitures et les perturbateurs sont toujours les mêmes qui vont accélérer plein pot juste après le coussin berlinois. Et puis effectivement, donc, useront de la poussière de frein, engendreront une pollution, un danger en plus et du bruit. Donc voilà, c'est vrai que les coussins berlinois ralentissent la circulation à certains endroits, mais on ne peut pas commencer à en mettre partout et à tout bout de champ. De l'autre côté, au niveau de la propreté, et effectivement, la propreté, il y a un travail considérable qui est fait par les équipes. Et même si certains endroits ne sont pas encore parfaitement propres, il y a un gros travail d'éducation à faire. Il y a un gros travail de sensibilisation parce que si les riverains ou autres que les riverains, parce que ce n'est pas toujours les riverains qui viennent déposer des déchets, mais parfois des personnes extérieures qui viennent. Effectivement, si tout le monde essayait de faire un effort pour garder les rues propres, les coins propres et autres. Mais je pense qu'au jour d'aujourd'hui, nous arriverions à avoir une commune propre. Comme je le disais, si nous ramassons chacun une canette par jour, on ramasserait 45 tonnes de déchets par an sur notre commune, donc il suffirait pour chacun d'entre nous. En parlant, en comptabilisant que 50.000 personnes qui ramassent une canette, j'ai une bouteille vide par jour dans la rue. Voilà, merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Alors, est ce qu'il y a un autre collègue qui souhaite intervenir.

Je donne la parole à Mme Evraud.

**Mme Evraud :**

Je vous remercie madame la Présidente. Ben oui, je voulais parler des casses vitesses parce que ce soit les gendarmes couchés ou des coussins berlinois, ils ne sont pas toujours bien dessinés. Je me souviens, il y a quelques temps, on parlait de septante % de ces casses vitesses qui étaient dangereux. Ils sont dangereux pour les vélos, ils sont dangereux pour les motos, ils abîment les voitures. De plus, il y a des études, entre autres d'Inter-Environnement, mais pas la seule qui constate que ça augmente le bruit du quartier. Monsieur le ministre en a parlé. Le freinage, les accélérations, parfois aussi le frottement des véhicules. Et ça dépend des véhicules, il y a des véhicules plus puissants qui donnent un coup d'accélérateur qui est nettement plus bruyant. C'est dangereux pour les personnes qui sont dans les ambulances. On n'en parle pas assez. Ça supprime des places de parking et je vous ferai remarquer qu'à la rue du Géomètre, par exemple, on a été mettre des poteaux à côté des coussins berlinois. Donc ça veut dire qu'une moto qui veut éviter le coussin, il se prend le poteau. Et jeudi dernier il tombait des hallebardes à 7 heures du soir, et j'ai failli me prendre le poteau aussi parce que, il pleuvait tellement que je ne l'ai pas vu. Je ne sais pas qui a pu penser à mettre un poteau à cet endroit-là, mais il y a des choses encore plus dangereuses que le coussin, c'est le poteau qui est à côté. Donc, pour toutes ces raisons, je pense qu'il faut faire attention de ne pas en mettre de trop. Peut-être changer le revêtement du sol ? Peut-être, mettre des indications sur le sol, pour signaler qu'il y a des dangers. Mais comme notre collègue l'a dit, il faudrait en mettre partout, sinon, ça ne sert à rien.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Evraud.

Alors, je pense qu'il n'y a plus d'autre conseillers inscrits, si je ne me trompe pas, dans l'ordre, vont vous répondre Monsieur Achaoui, monsieur Mahy pour Mme Garcia Fernandez et je compléterai probablement sur quelques aspects de sécurité, monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci madame la présidente et je remercie pour la question. Mais il y a lieu quand même de préciser un certain nombre de choses. Un rappel peut à juste titre être utile. Effectivement, ça a été dit, les ralentisseurs ne sont pas toujours la réponse adéquate aux problèmes de vitesse. Ce n'est pas moi qui le dis. C'est en effet précisé dans la publication Zone 30 de l'IBSR. Pour les raisons qui ont été évoquées. Ils peuvent générer d'autres nuisances qui peuvent rendre la vie des riverains insupportable, bruits, vibrations, fissures dans les immeubles, etc. Le service mobilité et le service voirie traitent souvent ce type de plaintes, sans compter l'explosion de la vente de 4x4 qui rendent des coussins ou plateaux totalement inefficaces. Alors, pour rappel, 4 voitures sur 10 en Belgique sont des SUV. Enfin, dans la publication, comme je l'ai précisé, zone 30 de l'IBSR, l'on retrouve également la même idée, tout aménagement d'un dispositif ralentisseur engendre une augmentation ponctuelle du bruit. Cette augmentation est d'autant plus grande que le dispositif est isolé et encourage à une conduite pulsée, ralentissements rapides et brusques, et nouvelles accélérations rapides. Donc, tout ça pour vous dire que ce n'est pas toujours la bonne solution. Néanmoins, néanmoins, nous savons et vous le savez, on l'a assez répété, la question de la sécurité routière est une priorité dans notre commune. Et pour cela, une procédure, justement, en ce qui concerne le placement de coussins berlinois a été clairement établie entre les deux services un service de mon collègue Voirie et le service Mobilité. Alors évidemment, placer un coussin berlinois, ça doit d'abord être conditionné à un certain nombre de paramètres. D'abord, il y a une réception et analyse de la recevabilité de la plainte par le service Mobilité. Si la plainte est recevable, après analyse, le service Mobilité procède à un relevé de vitesse par comptage radar. La pose de radars peut prendre

quelques semaines, car dépend de plusieurs facteurs, personnel, disponibilité pour la pose, météo, etc. Etc. Dès que possible, le radar comptage est placé sur le terrain pour une durée de deux à trois semaines. Le radar est retiré du terrain pour en extraire les données. Taux d'excès de vitesse par tranche de vitesse. Exemple pour une zone 30, le taux d'excès de vitesse, pour une vitesse située entre 30 et 40. Cinquième élément qui est important, plusieurs relevés de ce type pour d'autres voiries sont rassemblés sur un tableau Excel d'analyse. Le service Mobilité et Voiries s'entretiennent ensemble à échéances régulières pour évaluer une dernière fois la pertinence des relevés radars sur l'ensemble de voiries analysées. Alors, pour vous donner quelques chiffres très rapidement, en 2019, nous avons placé 29 radars, justement pour objectiver la nécessité et la pertinence de coussins berlinois. Suite à ces placements, nous en avons placé 9 sur l'année 2019 puisque sur base de la procédure que je vous ai expliquée, la pertinence a été vérifiée. En 2020, il y a eu 19 poses placement radar et on en a placé quatre fois deux sur Osseghem, par exemple, je ne vais pas vous citer les rues et les avenues qui ont été concernées. Et en 2021, il y a eu 14 placements radars pour finalement 3 fois 2 et 4 fois 2 coussins berlinois Vanderdussen et Delaunoy. Alors cela veut dire quoi, ça? Il y a eu d'abord une objectivation réelle qui doit être faite.

Alors pour revenir à vos questions, elles sont nombreuses, bien évidemment. Les chiffres, je laisserai à madame la présidente, concernant les accidents, elle détaillera tout cela. Mais pour les autres questions, vous posez la question est-ce qu'il y a eu des réclamations directement à l'administration ? Non. A ce jour, aucune. Des citoyens ont-ils fait part à vos services, de leurs craintes en matière de sécurité routière, etc. Nous ne trouvons aucune plainte ces deux dernières années, nous avons reçu une demande de notre échevin, en l'occurrence verbalement. J'ai été sollicité effectivement par certains habitants de la rue d'Ostende pour justement cette problématique-là. Des aménagements et installations de casses vitesses sont-ils prévus ? Oui, à notre demande, les deux services sont consultés et effectivement, dans l'attente. Je rappelle également que prochainement, il y aura le lancement de la maille historique qui englobe évidemment le quartier, en l'occurrence, et la rue d'Ostende. Et donc, le placement de coussins berlinois doit pouvoir s'inscrire dans une vision globale de la situation et de l'apaisement du quartier. Ceci étant, il y a des coussins berlinois qui vont être installés rue d'Ostende, ils sont planifiés d'ici la fin de l'année. C'est un élément important. Le permis nécessaire, non, ce n'est pas d'application pour la rue d'Ostende. On attend le lancement de l'étude CLM qui va pouvoir évidemment redéfinir le périmètre en question. En matière de sécurité routière, quels sont les travaux ? Il y a eu des travaux, bien évidemment. Il y a eu l'asphaltage. Mais dans les autres rues parallèles, il y a des casses vitesses et donc, pour ce qui concerne la rue d'Ostende, il y a eu un asphaltage qui a été fait en mars 2021. Alors qu'est-ce qu'il y a comme question ? Voilà, je pense que pour faire un résumé de tout cela, oui, effectivement, j'ai été sollicité. Oui, effectivement, il y aura le placement de coussins berlinois rue d'Ostende. Pour le reste, je rappelle qu'il y a d'abord une objectivation, que ce n'est pas simplement une demande d'un citoyen ou des riverains. Il y a d'abord le l'objectivation par le placement des radars. Toute une procédure à vérifier. Et sur base de ces éléments-là, nous décidons, ensemble, conjointement avec le service voirie et la mobilité de l'installation ou non sur cet élément-là. Pour les chiffres, je laisse madame la présidente, vous les communiquer. Voilà, j'ai dit Madame la présidente,

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Alors, Mr Mahy,

**M. l'échevin Mahy :**

Je vais répondre aux aspects propreté publique. Je vais juste attendre un peu le silence...

**Mme la Présidente :**

Je peux vous demander d'écouter la réponse de monsieur Mahy, s'il-vous-plait, un peu de silence. On va faire une petite interruption de séance.

*La séance est interrompue 5 minutes.  
De zitting wordt voor 5 minuten geschorst.*

**Mme la Présidente :**

On écoutait la partie de la réponse d'Olivier Mahy sur l'interpellation de Rachid Ben Salah sur la situation actuelle de la rue d'Ostende et Mr Mahy prenait la place de Gloria Garcia Fernandez, qui est malheureusement absente ce soir pour aborder les aspects propreté.

**M. l'échevin Mahy :**

En toute sérénité, évidemment. Alors, je vais d'abord aborder les aspects généraux qui concernent les dépôts clandestins et les outils que la Propreté publique met en œuvre et va mettre en œuvre. La première action, c'est que la Propreté publique a mis en place un système qui s'appelle Molencollecte. C'est un service qui permet aux personnes de plus de 65 ans et les PMR de procéder à l'enlèvement de leurs encombrants à domicile gratuitement et plusieurs fois par an. Bientôt, ces collectes seront étendues à tous les Molenbeekoïes. Le deuxième axe, c'est une équipe mobile que la Propreté publique met en place, qui va être mise en place dans quelque temps, et qui procédera 7 jours sur 7 à l'enlèvement urgent de dépôts clandestins. Avec, bien sûr, l'objectif de réduire le temps de dépôt en rue. Une troisième action, c'est dans quelques mois, une application qui va voir le jour. Cette application s'appelle "Alertedépôtsclandestins". Elle sera mise à disposition des Molenbeekoïes, soutenue par des campagnes de communication pour en faire la publicité. Et bien sûr, à côté de ça, la propreté publique continue à mener des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les dépôts clandestins.

Un autre axe, c'est la collaboration, bien sûr, entre les services de la Propreté publique et le service Incivilités qui se poursuit et qui sera renforcée pour interpellier, sensibiliser et, bien sûr, sanctionner les auteurs d'infractions liées à la propreté publique. La dernière opération, ce sont les opérations conteneurs qui existent déjà depuis plusieurs années et qui vont croître en 2022, toujours en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté. C'est déjà pas mal. Merci à madame l'échevine, au passage.

Pour la question numéro 2 par rapport au plan de propreté, le plan local de propreté est en phase de finalisation. L'échevine se fera une joie de vous le présenter ici. Elle est vraiment impatiente, vous la comprendrez. La réponse à la question 3, le nombre de dépôts clandestins en 2018, 2019 et 2020, les chiffres relatifs à ce nombre de dépôts clandestins ne reflètent pas vraiment la réalité. Néanmoins, le service de la Propreté publique peut indiquer qu'en 2019, il y avait eu 1994 tonnes de dépôts clandestins récoltés en rue. En 2020, on a connu une hausse et on est arrivé à 2.185 tonnes de dépôts. C'est une augmentation qui est liée à une année un peu particulière, l'année du coronavirus. Et beaucoup de personnes, beaucoup de Molenbeekoïes, ont entamé des chantiers chez eux et qui dit chantiers de travaux et rénovations, dit génération de presque automatiquement d'actes de salissures, de dépôts clandestins.

Je passe vos questions 4 et 5. Voilà pour les questions concernant les gardiens de la paix et la présence policière ainsi que la télésurveillance, madame la bourgmestre répondra. La dernière intervention, la dernière question concernait le coin Ostende Carpe et ce terrain à l'abandon. La cellule Incivilités a dressé un PV en date du 2 septembre 2021 au propriétaire qui n'a pas réagi. La Propreté va augmenter la pression sur les épaules de ce propriétaire et le contraindre à payer les frais d'assainissement de ce terrain. En attendant, la Propreté continue à nettoyer cette zone.

Je vais conclure par une bonne nouvelle. Vous savez qu'il y a un contrat de quartier Etangs Noirs et la commune a l'intention dans le cadre de ce contrat de quartier, d'acquérir ce terrain, ce qui serait une solution définitive à ce lieu et qui redonnera de la qualité urbanistique à ce croisement de rues. Voilà, j'en ai terminé.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Mahy.

Alors moi, j'ai des statistiques d'accidents. Effectivement, c'est un endroit où il arrive qu'il y ait des accidents, mais donc c'était important quand même de savoir si c'était relativement plus par rapport à d'autres endroits. Et ça n'a pas l'air évident. Je vous relate ce que j'ai. J'ai les chiffres de 2015 à 2021, donc jusqu'à aujourd'hui. Et on a une année où on a eu trois accidents avec blessés légers sur la rue, deux années avec deux accidents, trois années avec un accident, une année avec zéro accident. Donc c'est entre 0 et 3 accidents avec blessés légers. On n'a jamais eu de blessés graves dans cette rue sur les sept années étudiées. Et si on compare à ce qu'on a sur l'ensemble de la commune, parce que ça, ça me semble quand même intéressant, l'ensemble des accidents de roulage de Molenbeek, c'est entre 185 accidents avec blessés légers par an et 235. C'est un nombre considérable en fait sur notre territoire. Mais donc, le nombre de la rue d'Ostende n'est pas remarquable a priori. Ça, c'est pour votre question sur les accidents. Alors, en ce qui concerne la présence des gardiens de la paix, les gardiens de la paix, ils fonctionnent par focus sur un endroit, en fonction de ce qui se passe dans le quartier. Et ici, c'est vrai que cette année, ils ont été surtout attirés à deux endroits le 66, rue de la Carte, qui est plus haut que votre terrain, et le terrain en question. Et donc, effectivement, il y a toute une série de choses qui ont été faites, des passages plus réguliers retour, écrits, observation de la situation, intervention. Et alors? Le service Incivilités a aussi été mobilisé pour placer une caméra mobile à hauteur du 66 et pouvoir permettre de sanctionner à ce niveau-là. Alors, en ce qui concerne les forces de police, Etangs Noirs est un hot spot dans notre zone. Vous ne vous en souvenez peut-être pas parce que vous n'êtes pas au conseil de police, mais donc la technique du hot spot, c'est donner la main aux services locaux, plus particulièrement sur une zone qui anime le travail de l'ensemble des services, que ce soient les interventions, le BAB, etc., dans une logique coordonnée qui a trait un lieu. Et c'est une technique maintenant qu'on utilise à différents endroits de la zone, et notamment à cet endroit-là, qu'est-ce que ça veut dire, en gros, ça veut dire que c'est un endroit où on a un point d'attention tout à fait particulier. C'est un endroit où il y a un travail policier intense, avec beaucoup de proactivité et un déploiement à chaque fois extrêmement coordonné entre les différents services. Donc, a priori, c'est plutôt un endroit où il y a pas mal d'activités de contrôles policiers. Voilà ce que je voulais vous dire en ce qui concerne plutôt les aspects prévention, sécurité et je vous rend la parole pour apprécier nos réponses et, je l'espère, clôturer sur cette intervention. Merci de nous avoir donné l'occasion d'expliquer ce qu'on fait dans le quartier.

**M. Ben Salah :**

Merci madame la présidente, merci messieurs les échevins. Merci pour le travail déjà fourni par tous les services. Je pense que c'est souvent le moment, lors des conseils communaux de pouvoir le souligner, que ce soient des gardiens de la paix, que ce soient des travailleurs au niveau de l'Incivilité, que ce soient ceux qui s'occupent de la propreté publique, un chaleureux merci ! Maintenant de manière assez claire, avec les chiffres que vous nous avez donné pour 2019 2020, en matière de propreté, ça ne s'est pas amélioré. Malheureusement, nous n'avons pas les chiffres pour 2021 dans la mesure où ça n'a pas complètement été clôturé, mais j'aurais aimé les avoir, mais ce n'est pas grave. J'imagine que vous nous les transmettra. J'entends qu'il y a pas mal de choses qui bougent. Une application, une collaboration avec le service Incivilité et de la Propreté publique, une opération de conteneurs qui existe depuis un certain temps. Ça, je poserai la question à un

autre conseil concernant l'efficacité de ces conteneurs. Après le plan de propreté qui est en finalisation et que nous attendons, tout autant que madame l'échevine qui malheureusement, n'est pas là ce soir.

A côté de ça, concernant le fameux territoire et le fameux espace rue de la Carpe et rue d'Ostende, je déplore qu'on fonctionne aussi lentement. Vous allez me dire que c'est un terrain privé, mais ça fait des années. Ça fait des années que ce terrain est un problème pour les riverains. Ça fait des années que les rats y ont élu domicile. Ça fait des années que les dépôts d'immondices s'y retrouvent de manière systématique et constante. Donc, je souhaiterais de manière claire avoir un positionnement fort par rapport à cette problématique qui est récurrente et qui pourrit la vie des citoyens, que ce soit de la rue d'Ostende. Et là, c'est un épiphénomène, d'une certaine manière, parce que on pourrait rencontrer ce type de problèmes dans d'autres rues, dans d'autres quartiers et au vu de la lenteur de la situation entre la rue d'Ostende et rue de la Carpe pour pouvoir solutionner le problème de cet espace, j'aime autant dire et je le déplore, que ça ne doit pas être facile pour les autres quartiers qui se retrouveraient dans la même situation. Par la suite, j'apprends qu'effectivement, il y a 3 accidents maximum. Et donc, effectivement, 3 accidents, c'est un de trop naturellement. J'entends Mr l'échevin et je l'en remercie naturellement d'avoir observé et entendu un certain nombre de riverains qui lui a permis de faire le déclic d'une certaine manière, même s'il n'y a pas eu de demande formelle, mais plutôt informelle, si je comprends bien. Et donc à partir de là, je remercie naturellement l'échevin qui a qui a proposé ces dos d'ânes, ce que souhaitent les riverains de cette rue. Maintenant, je me demande, quant à l'échevin des Travaux publics, quand et dans quelle mesure, le timing peut être aussi espacé entre une demande d'un échevin en charge de mobilité, quand un échevin demande entre guillemets, un certain mobilier urbain, un dos d'âne notamment pour une rue, la connexion et le temps de mise en application peut paraître très long pour un service, mais il peut paraître interminable quand il s'agit de citoyens qui habitent la rue et le quartier. Donc, je suis curieux de savoir dans quels délais l'échevin des Travaux publics prend en charge les demandes de ses collègues de la majorité. Je vous remercie. J'espère pouvoir avoir une réponse également de l'échevin des Travaux publics. Même s'il ne me répond pas aujourd'hui, il aura l'occasion de me répondre une prochaine fois. Donc je vous remercie, madame la bourgmestre, pour pouvoir avoir transmis ses informations et ses données qui, je suis sûre, éclaireront d'une certaine manière, bon nombre d'entre nous. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr Ben Salah.

## **20. Secrétariat communal - Motion visant à instaurer un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Motie om een ontvangsbewijs voor identiteitscontroles in te voeren. (Aanvullend)**

**Mme la Présidente :**

Bien je vous propose qu'on repasse sur le sujet de tout à l'heure avec la motion. Je me tourne à nouveau vers Mr Ikazban qui voulait rédiger un amendement. Mr Ikazban, est-ce que vous avez quelque chose à nous proposer ?

**M. Ikazban :**

Oui, je pense. Bien que nous estimions que cette motion n'avait plus de raison d'être, puisqu'un travail a quand même été entamé à la suite du débat qu'on a eu ici au mois de mai et que la Bourgmestre, qui est également chef de la zone de police, a relayé immédiatement la préoccupation du conseil communal puisque depuis lors, on a avancé. Donc, cette motion en réalité de ce soir ne tient pas du tout compte de ce travail qui est fait depuis le mois de

mai. Donc, le but ici de l'amendement, c'est évidemment de la remplacer avec ceci. J'ai envoyé par mail à l'instant au secrétaire, je vais faire la lecture. C'est pas très long, donc c'est un amendement de la majorité, donc, sur cette motion visant à instaurer un récépissé : Le conseil communal, considérant que le conseil communal de Molenbeek souhaitait, dès le mois de mai 2021 faire écho aux recommandations qui visent à améliorer les relations entre les forces de l'ordre et les citoyens, approuvées par le parlement bruxellois ; considérant que le conseil communal soutient la mise en œuvre de ces recommandations parlementaires ; considérant que la zone de police effectue depuis lors une analyse de ces recommandations avec notamment la mise en œuvre de la recommandation qui prévoit la remise d'un récépissé à l'occasion des contrôles ; considérant que la bourgmestre et présidente de la zone a invité les conseillers de police à un groupe de travail le 3 décembre 2021, afin de prendre connaissance de ce premier travail d'analyse et avancer en fonction du résultat ; décide donc de réaffirmer son attachement à voir mettre en œuvre de manière efficace un maximum des recommandations de la commission des affaires intérieures du Parlement bruxellois sur le territoire de la zone. C'est l'amendement censé remplacer la motion. Je ne l'ai pas dit tout à l'heure, mais on peut très bien également joindre à tout ça, la liste des recommandations approuvées par le Parlement en décembre 2020. Ce n'est pas il y a si longtemps que ça. On peut joindre la liste de ces recommandations, tout simplement. Ce sera encore plus limpide. Voilà, madame la présidente, j'ai dit.

**Mme la Présidente :**

M. Ben Salah, je vous donne la parole.

**M. Ben Salah :**

Je souhaite voir le texte et demander une interruption par la même occasion.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que vous seriez d'accord qu'on fasse une interruption ? Je vais dire où on peut, par ailleurs, pendant le même temps, répondre à M. El Bouzidi. Vous pourriez voir le texte avec Mr. Ikazban et qu'on travaille en parallèle l'interpellation de Mr. El Bouzidi.

**M. Ben Salah :**

Je n'ai pas de souci.

**24. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Bouzidi, conseiller communal PTB\*PVDA, relative au chantier de la Tour Brunfaut. (Complémentaire)**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Bouzidi, gemeenteraadslid PTB\*PVDA, over de werf aan de Brunfautoren. (Aanvullend)**

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Bouzidi, l'ordre du jour appelle votre interpellation relative au chantier de la tour Brunfaut.

Monsieur El Bouzidi, est ce que vous êtes avec nous ?

**M. De Block :**

Monsieur El Bouzidi, il doit travailler à quatre heures du matin.

**Mme la Présidente :**

D'accord. Alors on va lui répondre en réponse écrite. J'ai de nouvelles réponses puisqu'il a posé de nouvelles questions. C'est bien logique. En plus cela, les gens ne suivent plus. Monsieur El Bouzidi, il interpellait sur les travaux de la tour. Brunfaut. Il avait déjà interpellé. On lui avait déjà répondu. Il a posé de nouvelles questions et donc je vais de nouveau lui répondre. OK, très bien.

**25. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mutambayi, conseiller communal NVA, relative à la quatrième vague de Coronavirus dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mutambayi, gemeenteraadslid NVA, betreffende de 4de golf corona in Sint-Jans Molenbeek. (Aanvullend)**

**Mme la Présidente :**

Mijnheer Mutambayi, u heeft het woord.

**M. Mutambayi :**

Ik heb een voorstel om mijn interpellatie om te zetten in schriftelijke vraag.

**Mme la Présidente :**

Maar nee, we hebben tijd.

**M. Mutambayi :**

Geachte Burgemeester,  
Geachte schepenen,

Minister Frank Vandenbroucke van volksgezondheid waarschuwt: "Vierde coronagolf is begonnen, We staan aan het begin van een vierde besmettingsgolf. Besmettingscijfers en ziekenhuiscijfers zullen komende dagen fors stijgen". België kleurt opnieuw rood op de coronakaart. Dan weet je dat het niet de goede kant uitgaat in ons land met de coronacijfers, zegt Premier Alexander De Croo.

In Vlaanderen ligt de vaccinatiegraad zeer hoog. In Brussel en Wallonië ligt die echter een stuk lager. Zo had onze gemeente Sint-Jans-Molenbeek de trieste eer om de laagste vaccinatiegraad van België te hebben. Amper 35 procent van de bevolking kreeg er al minstens één dosis toegediend. "De vaccinatiecampagne is volop aan de gang. Op gemeenteniveau zijn de verschillen in vaccinatiegraad in Brussel aanzienlijk. De grote bezorgdheid over de vaccinatie ligt bij de bereidheid van de Brusselaars. Ook over de jongerenbevolking categorieën waarvan duidelijk begint te blijken dat die minder vaccin bereid zijn dan de 65- plussers. Jongeren tonen minder vaccin bereidheid. Er zijn niet enkel verschillen tussen de gewesten maar ook op gemeentelijk niveau en die verschillen zijn aanzienlijk. Ook in Molenbeek zijn de cijfers niet denderend, wat mij serieus zorgen baart. Wij moeten zelfs 80%graad halen bij de 65- plussers om veilig te zijn. Ik vrees dat dat cijfer nog in de dalende leeftijdscategorieën gaat dalen.

Meneer Maron heeft dat ook bevestigd dat de vaccinatie bereidheid bij de 40-minder en zeker bij de 30-minder laag is. Dat gaat echt een probleem worden. Wij hebben in Molenbeek een zeer jonge bevolking. Ik vraag mij daarom af of u daar enige cijfers of enige indicaties over hebt op basis van enquêtes, rondvragen en specifiek bij de inwoners van Sint-jans Molenbeek.

Daarom had ik graag volgende vragen gesteld:

- In Sint-Jans-Molenbeek was tot een maand geleden amper 35 procent van de bevolking volledig gevaccineerd, in Koksijde was dat bijna 80 procent. Zijn de cijfers van Molenbeek verbeterd ter vergelijking met een maand geleden? Hoe verklaart u zo'n slecht score ondanks de door uw gemeentebestuur gedane inspanningen ?
- Werkt de gemeente ook mee aan de sensibilisering naar en vaccinatie van de dak- en thuislozen? Zo ja, hoe?
- Het gemeentebestuur heeft de voorbije maanden extra inspanningen gedaan om de lage vaccinatiegraad op te prikken. Wat is op heden het resultaat hiervan?
- Wat zijn de laatste vaccinatiecijfers van de inwoners van Sint-Jans Molenbeek, per leeftijdsgroep, en in het bijzonder bij de jongeren?
- Een recent onderzoek uitgebracht door de universiteit Gent stelt dat er een sterke correlatie is tussen enerzijds de vaccinatiegraad en anderzijds het gemiddelde inkomen in een gemeente. Is zo'n trend in onze gemeente waar te nemen ?
- Zou de zeer lage vaccinatiegraad de strijd tegen corona niet in gevaar brengen hetzij op gemeenteniveau hetzij op gewestniveau?
- Zoals stelt de minister van Volksgezondheid Frank Vandenbroucke is de Vierde coronagolf een feit. Hoe gaan we hier in Molenbeek omgaan? Zullen extramaatregelen komen? En kunnen we ons beter wapenen? Zijn we hiertegen voldoende gewapend?

Hartelijk dank voor uw antwoorden!

**Mevr. De Voorzitster :**

Haartelijke danken voor uw vragen !

Mag ik in het frans antwoorden?

**M. Mutambayi :**

Ja, ik ben perfect tweetalig, dus voor mij, geen probleem.

**Mme la Présidente :**

Heel erg bedankt.

Voilà, je suis désolée si je vais peut-être, à certains moments, répéter des choses que j'ai déjà dites en début de séance. Je vais essayer de faire une version un peu différente pour les collègues qui étaient déjà là. Vous me demandez quel est le taux d'entièrement vaccinés, comment il a progressé ces derniers mois à Molenbeek? Le taux d'entièrement vaccinés aujourd'hui, il est de 42 %. Ce dont il faut se souvenir dans notre population et qui explique en grande partie nos résultats, c'est qu'on est une des communes les plus jeunes de Belgique et donc on a un bon tiers de notre population qui a moins de 20 ans. Et évidemment, ceux-là ont été appelés tard et quelque part, à titre individuel, sont moins intéressés par la vaccination et donc c'est plus compliqué. Donc, le 42 % doit être vraiment compris de cette manière-là. J'en veux pour preuve que si on monte dans des tranches de population plus âgées, on se retrouve avec des chiffres tout à fait différents. Par exemple, si on prend les très âgés, les plus de 85 ans, eh bien, notre taux évolue bien et est très proche de celui de la moyenne régionale, puisque nous sommes à 81 pour cent des plus âgés qui sont vaccinés. Alors plus on descend en catégorie d'âge et moins nos Molenbeekois et Molenbeekaises sont vaccinés. Et si on regarde l'ensemble des plus de 65 ans, on est proche du taux moyen de la région avec 79, contre un taux moyen régional de 83 %. Là où, si on regarde les plus de 18 ans, on est à 58 %, là où la région est à 69 %. Donc, plus on descend en âge et plus on s'écarte de la moyenne régionale. Et alors, on a ce 33 % à peu

près de jeunes de moins de 20 ans qui sont plus compliqués à vacciner. Alors, je l'ai dit en début de séance, on a dépassé maintenant largement les 100.000 doses administrées dans notre centre de vaccination. C'est énorme. Et cette semaine, on a fait pas moins de 4.227 doses en cinq jours et demi. Et donc, on est sur des chiffres énormes de vaccination par notre centre de vaccination.

J'ai aussi détaillé les autres efforts qu'on est en train de faire avec notre antenne qui turbine bien, qui monte à peu près septante à 80 personnes vaccinées par session, qui imprime aussi les Covid Safe Pass et qui donne un service très, très complet. Nos vaccibus, avec la technique qu'on a adoptée ici sur le territoire, monte à chaque fois par présence à 60 à 100 vaccinés. C'est aussi de meilleurs chiffres qu'ailleurs, avec une très, très bonne équipe, et je remercie toute l'équipe qui est menée par une directrice opérationnelle dont je ne crierai jamais assez les louanges, Marie Nis, merci, merci, merci !

Et puis, on vient de recevoir un nouveau budget régional pour pouvoir compléter nos équipes de sensibilisation et allez encore délocaliser davantage notre sensibilisation dans les associations, dans les écoles, avec une équipe qui est destinée uniquement à ça. Parce qu'aujourd'hui, tout ce qu'on fait en plus du centre de vaccination, on le fait avec les équipes du centre de vaccination et ces équipes commencent à être extrêmement fatiguées.

Alors, on essaye de communiquer beaucoup aussi de différentes manières. Donc on a communiqué sur les vaccibus. On a deux petites capsules vidéo, une qui est presque prête, une qui est en préparation, qui vont encore arriver. On essaye de vraiment aller de toutes les manières possibles auprès de la population pour expliquer comment fonctionne la vaccination, comment se faire vacciner? Quelles sont les choses qui sont correctes? Comment est-ce qu'on peut se renseigner de manière correcte, etc. Et donc, je pense qu'on est sur un marathon plus que sur une course rapide. On n'est pas sur un 50 mètres ou un 100 mètres. On est sur un marathon et on est en train d'avancer dans ce marathon puisque, par exemple, si je prends le dernier mois comme vous me le demandiez, eh bien on est en train de gagner des pourcents. On a gagné 1 % sur la tranche des plus de 65 ans. On a gagné deux % de vaccinés en un mois sur la tranche des plus de 18 ans et donc c'est chaque fois des milliers de personnes, évidemment. Donc, on avance, on avance, on avance, on convint, on vaccine, ça fonctionne. Vous me demandez si je corrobore ce que l'Université de Gand dit sur la relation entre le niveau socio-économique et le degré de vaccination, ça, c'est aussi des choses qu'on étudie au niveau mondial et qui sont connues comme telles depuis des dizaines d'années. C'est vrai, il y a une relation entre le niveau socio-économique et la capacité à pouvoir utiliser les services de prévention, dont la vaccination fait partie. Alors, vous me demandez si un taux de vaccination bas nous met plus en danger que d'autres, mais je vais vous répondre, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, aujourd'hui, l'accélération des infections que connaissent d'autres communes, nous la vivons, mais nous la vivons moins. Bien malin qui pourrait dire si c'est une véritable tendance ou si ça va se confirmer dans le futur. Donc, nous devons laisser encore quelques jours ou quelques semaines pour savoir si c'est une vraie tendance ou pas. Et j'ai promis de revenir au conseil communal pour expliquer comment on pourrait interpréter ceci si cela se confirmait. Donc, je ne sais pas répondre à votre question et vous demandez si on est assez armé pour faire face à une quatrième vague. Eh bien, en tout cas, je dirais que nous avons mis les moyens pour pouvoir soutenir notre population, l'amener à faire les bons choix dans le cadre légal actuel, et je crois que c'est là-dessus que je terminerai ma réponse et je vous repasse la parole.

**M. Mutambayi :**

Je suis donc heureux que les chiffres s'améliorent d'une certaine manière. Donc on va continuer à suivre et je vous remercie pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Je vous en prie, merci pour votre question.

**20. Secrétariat communal - Motion visant à instaurer un récépissé dans le cadre d'un contrôle d'identité. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Motie om een ontvangsbewijs voor identiteitscontroles in te voeren. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Alors Mr Ben Salah, est ce qu'on peut revenir sur la motion?

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la présidente, merci au collègue pour son amendement. Ce que je lis à travers cet amendement, c'est que c'est une modification de la motion en soit, la vider de son sens. Mettre en avant effectivement des travaux qui pourraient démarrer, des travaux qui ont commencé, mais à aucun moment on parle de réelles problématiques susmentionnées dans la motion de base. Je suis au regret de pouvoir constater un schisme dans cette majorité entre le MR et le Parti Socialiste. Je suis peiné de voir qu'à travers cet amendement, on met tout au frigo. Je regrette honnêtement qu'il n'y ait pas eu d'accord pour pouvoir permettre qu'aujourd'hui, à Molenbeek, l'une des communes les plus grandes de la zone ouest, l'une des communes avec le plus grand nombre de problématiques concentrées dans un petit territoire, n'ait pas pu déboucher vers un accord unanime par rapport à une problématique grandissante et qui se pérennise dans le temps, à savoir celui de la mauvaise entente entre les services de police et ceux des citoyens plus jeunes ou moins jeunes. Ma volonté, à travers cette motion et la volonté de mes collègues du CDH, du PTB, de M. Rachid Mahdaoui et de Mr. Sumlu d'Ecolo, c'était d'apporter une solution, plutôt que de tergiversations. Et le fait d'apporter une motion, un amendement qui vire la totalité du texte, c'est une petite manœuvre politique de manière assez claire, qui démontre clairement aujourd'hui que quand il s'agit de discrimination, aujourd'hui, certaines personnes mettent clairement entre guillemets, la problématique sur le côté dans un agenda peut être caché, politique. Je regrette honnêtement qu'aujourd'hui, je le répète encore une fois, on n'ait pas pu arriver à un texte pareil. C'est pourquoi mes collègues et moi-même avons décidé d'être contre cet amendement pour pouvoir avancer vers ce pourquoi on a proposé le texte, à savoir une avancée majeure quand il s'agit de bonne entente entre les services de police et les citoyens. C'est un rendez-vous manqué pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean, sachant par-dessus le marché que je sais que certains d'entre vous, dans la majorité, vous êtes farouchement pour cette motion. Mais faute de majorité et faute d'accord dans votre propre majorité, aujourd'hui, nous sommes au point mort. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr. Ben Salah. Mr. Vancauwenberge, si vous pouvez être un tout petit peu plus court, ce serait vraiment super chouette.

**M. Vancauwenberge :**

Moi, je suis d'accord avec mon collègue, Mr Ben Salah, c'est regrettable. Mais si vous le permettez, je voudrais encore essayer de sauver les meubles et m'entretenir une minute avec lui pour voir si on peut encore trouver un compromis, si vous le permettez ?

**Mme la Présidente :**

Alors on va devoir faire une interruption parce qu'on n'a plus de questions à se mettre

sous la dent. Sinon, il y a une autre solution, c'est qu'on reporte au prochain conseil pour pouvoir continuer le travail.

Je n'ai pas de soucis avec votre demande d'interruption de séance.

*La séance est interrompue 10 minutes.  
De zitting wordt voor 10 minuten geschorst.*

**Mme la Présidente :**

Voilà, alors on reprend nos intenses travaux sur comment réussir à surmonter nos problèmes, parfois de cohérence entre ici et le conseil de police. Alors on a une motion de Mr. Ben Salah et on a amendement de Mr. Ikazban.

Et donc maintenant, Mr. Ben Salah, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, on passe au vote. Monsieur Ben Salah, je ne vous demande pas de reprendre la parole, je vous dis qu'on va voter. Je vous explique qu'on va voter. Voilà, alors je ne vous demande pas l'autorisation. Je vous le signale parce que vous avez le micro qui clignote et au moment du vote, ce n'est pas tout à fait logique. Alors on vote sur l'amendement, s'il vous plaît. Alors, on vote sur l'amendement d'abord et sur le texte ensuite.

**Mr. De Block :**

Nous votons contre cet amendement. Je trouve scandaleux en fait, ce que vous faites. On part d'une motion sur le récépissé...

**Mme la Présidente :**

Mr. De Block, le vote, c'est un vote. Ce n'est pas un moment pour refaire le débat. On a déjà eu plus d'une heure de débat.

**Mr. De Block :**

J'explique, je motive mon vote.

**Mme la Présidente :**

Ah non, mais ça ne se fait pas de motiver un vote contre. On motive une abstention.

**Mr. De Block :**

Ce qui ne va pas, c'est que vous remplacez à chaque fois des motions de l'opposition, par des motions de la majorité !

**M. Ouassari :**

Oui, je m'abstiens et je justifie mon abstention en disant que sur le fond, le contenu, je rejoins, c'est au niveau de la forme, la manière dont ça été traité.

**M. Sumlu :**

Je vais suivre aussi un peu monsieur Ouassari en disant que nous sommes, nous nous abstenons sur l'amendement et au moins, cet amendement existe bien. Monsieur Ikazban a essayé de trouver quand même une proposition, il nous a fait une proposition, mais nous nous abstenons.

**M. Ben Salah :**

De manière assez claire, cette manipulation entre guillemets de votre chef de groupe est scandaleuse. Donc je vote contre.

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie beaucoup. Chers spectateurs, il nous reste à vous dire au revoir puisque nous passons en huis clos. Merci de nous avoir suivis, à bientôt.